

COURVILLE Info

Janvier 2023

N59

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



L'ARCHITECTE DE LA FUTURE SALLE DE SPECTACLE A ÉTÉ CHOISI

Que le spectacle commence !



Evènement

LA PISTE CYCLABLE ET LA GRANGE INAUGURÉES

Dispositif Bourg Centre

9 IDÉES POUR DYNAMISER LE CENTRE-VILLE

Dossier

DES PROJETS DE TRAVAUX ON VOUS EXPLIQUE TOUT



Sommaire

Vie de la commune

- EVÈNEMENTS
- Inaugurations pp.4-5
- Les musiciens en fête pp.6-7
- TRAVAUX ET PROJETS
- Salle de spectacles pp.8-9
- Dispositif Bourg-Centre pp.10-11
- Aménagement rue Pannard p.12
- Des projets pour l'ancienne poste p.13

Chiffres utiles

- ON VOUS EXPLIQUE
- Passeports, CNI : p.14

- ECONOMIE
- Sobriété budgétaire p.15
- TOURISME
- Stabilité au camping p.16
- VIE SCOLAIRE
- Ecole Sainte-Marie p.17

Vie culturelle

- FOYER GÉRARD VIVIEN
- Le Festival du vent se prépare ... p.18
- JAZZ DE MARS
- Jazz et zouk au programme p.19
- MÉDIATHÈQUE
- Génération(S) mangas pp.20-21
- ANIMATIONS
- Le Père-Noël généreux p.28

Environnement

- Le cimetière se met au vert p.22
- SIRTOM Le tri en déchèterie p.33

Dossier pratique

- Vos projets de travaux, quelles règles, quelles démarches? : p.23 à 26

Sécurité/citoyenneté

- Le trottoir je respecte p.27

Sports

- Toujours plus forts p.30

Economie

- Nouvelles enseignes p.34

Agenda

- Calendrier des fêtes p.35-36

En bref p.31

Conseil municipal p.37

Urbanisme pp.38-39

Retour en images pp.40-41

Vie des associations pp.42-43

Tribunes p.46

Histoire Passion

- Un vitrail pour la Paix pp.44-45



PEFC
10-31-1795

Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

www.pefc-france.org

COURVILLE INFO N°59



La Grange et la piste cyclable inaugurées : pp.4-5



Salle de spectacle, le projet dévoilé : pp.8-9



Les règles ? quelles démarches ? : p.23 à 26

Mairie de Courville-sur-Eure :

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi : 10h-12h15 et 15h-17h30- Vendredi : 10h-12h15 et 15h-18h30

Samedi : 10h-12h

Tél. : 02 37 18 07 90 - Courriel : accueil@courville-sur-eure.fr

Courville Info n°59 - Tiré à 1700 exemplaires - Dépôt légal : à parution - Directeur de la publication : HERVÉ BUISSON
Commission communication : H. BUISSON, F. HALLOUIN - L. HUARD - C. VASSEUR - C. DAMAS - J.-P. RECAMENTO - S. DESAEVER
Chargé de communication/mise en page : CHRISTOPHE LHUISSIER - Crédit photo : C. LHUISSIER - F. HALLOUIN - L. PROVOST
- Foyer G. VIVIEN - A. THIBAUT-IVARS & BALLET - PIXABAY - P. SORENTE - ALTÉRIO - G. GANGNANT - F. COLLEAU - PIRENAIC
Impression : IMPRIMERIE CHAUVEAU



L'édito du maire

RESTONS POSITIFS

Je ne pouvais débiter cet édit sans vous souhaiter une très belle et heureuse année 2023, et également une bonne santé, sans quoi aucun projet n'a d'intérêt. La crise sanitaire et les épreuves de ces dernières années, ont su nous le rappeler. Malgré mon caractère résolument optimiste, qui me fait toujours voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide, je ne peux passer sous silence la situation actuelle, vis-à-vis des coûts des énergies, des matières premières, des denrées alimentaires et des prestations en tous genres. Cette situation va inévitablement avoir des répercussions sur le budget communal, dont j'estime les dépenses de fonctionnement supplémentaires entre 150 000 à 200 000 €.

Si le budget de la commune est capable d'absorber ce surcoût, c'est autant d'excédents de fonctionnement que nous ne dégagerons pas, et de fait, autant d'investissements en moins. Pour rappel, la France compte près de 35 000 communes, je vous laisse calculer le montant d'investissements que cette situation va bloquer au niveau de l'économie nationale... De notre côté, et comme vous l'avez constaté, nous avons d'ores et déjà pris des décisions en ce sens, en éteignant l'éclairage public de 23h à 5h en semaine, en supprimant l'installation des guirlandes de Noël, en diminuant l'amplitude horaire de certains équipements et en y diminuant le chauffage. Nous le savons bien, ces mesures ne couvriront pas les surcoûts que nous connaissons, mais nous nous devons de regarder à la moindre économie.

Restons positifs et tournons-nous vers l'avenir et vers les événements, les aménagements et les équipements qui vont faire rayonner un peu plus notre commune. Nous bouclerons, au cours de l'été ou début d'automne, l'aménagement du centre-ville par la requalification du dernier tronçon de la rue Pannard entre la mairie et la rue de l'Écu. Il reste des investigations complémentaires à mener sur les réseaux existants pour vérifier la possibilité de « verdier » un peu cette rue, en y plantant si possible quelques arbres, et d'y implanter des containers enterrés pour les ordures ménagères et les emballages, dispositif que l'on renouvellera peut-être par la suite, si l'équipement est bien sollicité.

...nous nous devons de regarder à la moindre économie."

L'ancienne propriété de la famille Lhuillery en face de l'église, va prochainement disparaître du paysage courvillois et laisser place en 2024 à un futur parking végétalisé, tant attendu des visiteurs de l'église ou du cimetière. La rue de Masselin sera rénovée, les eaux pluviales du cimetière raccordées au réseau public, quatre compteurs de sectorisation seront posés, pour mieux apprécier encore, les éventuels secteurs fuyards de notre réseau d'eau potable. J'en profite pour rappeler à tous, le bien précieux que représente l'eau potable et que cette ressource doit être protégée tant en qualité qu'en quantité. Notre ancien arsenal des Pompiers rue du Jeu de Boules, aujourd'hui salle de boxe, va voir sa couverture refaite pour le bonheur de ses utilisateurs de plus en plus nombreux. Les services techniques attendent avec impatience un nouveau véhicule électrique commandé depuis mars 2022. Le permis de construire de notre future salle de spectacle va être déposé dans le premier semestre de l'année. Nous poursuivrons également l'engazonnement des allées du cimetière, qui donne une autre allure à celui-ci et limite le travail de désherbage particulièrement chronophage....

2023 va sans nul doute être une année charnière pour beaucoup, mais les indicateurs semblent vouloir dire que l'on reviendra à une situation plus acceptable en 2024. C'est en tous les cas l'espoir que je fonde pour que tout un chacun puisse retrouver un peu de sérénité. Je vous renouvelle encore une fois tous mes meilleurs vœux et vous souhaite une belle année.

Votre Maire
Hervé Buisson



LA PISTE CYCLABLE ET LA GRANGE INAUGURÉES

Sur la bonne piste

Le 4 novembre dernier étaient inaugurés le réseau de pistes cyclables et La Grange. Deux équipements qui ont fait l'unanimité des édiles présents qui ont souligné la qualité de la réalisation.



HERVÉ BUISSON A COUPÉ LE RUBAN INAUGURAL, AUX CÔTÉS DE YANN GÉRARD SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE, LAURE DE LA RAUDIÈRE CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE ET LUC LAMIRAULT DÉPUTÉ

Une vision d'ensemble avec des projets cohérents. C'est en ces termes que Yann Gérard, secrétaire général de la préfecture et sous-préfet de Chartres a félicité l'équipe municipale au terme de l'inauguration de la piste cyclable et de la nouvelle salle de réception. Celui-ci a souligné la qualité de ces deux nouveaux outils.

Cinq sur cinq

Cette inauguration marquait la fin de la quatrième phase de travaux de la piste cyclable. Ces travaux pour rappel ont débuté en 2016. Cinq années de travaux pour 5,5 kilomètres de piste qui permettent de traverser la ville en toute sécurité, comme les promeneurs ou les écoliers et voyageurs qui peuvent

maintenant rejoindre gare et collège avec leur deux roues. Les habitants du hameau de Lancey ne sont pas en reste et vont quant à eux pouvoir dorénavant venir en ville sans prendre leur voiture sur un chemin entièrement bitumé et praticable par tout temps.

Réception faite

Côté grange, la découverte de cette nouvelle salle moderne et chaleureuse par l'omniprésence du bois et son acoustique feutrée a fait l'unanimité des élus présents mais aussi des premiers utilisateurs. Guidés par Claire Antoine du cabinet Archigone, l'architecte du projet, les personnalités présentes ont pu découvrir ce nouvel équipement qui manquait à la commune. ■ C.L.

A voir

Le film de l'inauguration à visionner sur votre smartphone



LA GRANGE TABLES RONDDES, BOISÉRIES, ACOUSTIQUE PARTICIPENT À LA RÉUSSITE DU NOUVEL ÉQUIPEMENT COMMUNAL

80 places

LA GRANGE EST L'ÉQUIPEMENT QUI MANQUAIT À LA COMMUNE POUR PALLIER LA SALLE PANNARD PEU ADAPTÉE POUR LES PETITES RÉCEPTIONS.



LA GRANGE BAR ET CUISINE ÉQUIPÉE ONT ÉTÉ INSTALLÉS POUR LES RÉCEPTIONS



PISTE CYCLABLE AU TOTAL 5,5 KM DE PISTE SÉCURISÉE



5,5 km cyclables

AVEC L'ACHÈVEMENT DE CETTE 4^E TRANCHE, COURVILLE S'OFFRE UN RÉSEAU PERMETTANT DE TRAVERSER LA COMMUNE EN SÉCURITÉ



PISTE CYCLABLE L'ENROBE DU CHEMIN DES GAULLIONS A ÉTÉ REFAIT





DEUX ANNIVERSAIRES INOUBLIABLES

Toujours du souffle

L'école de musique Jack Hurier et l'harmonie fêtaient en novembre dernier leurs anniversaires respectifs. Un week-end inoubliable pour les musiciens courvillois, à l'occasion duquel plus de 200 instrumentistes et 400 spectateurs avaient fait le déplacement.



PHOTO DE FAMILLE AUTOUR DES 161 MUSIENS LES « ANCIENS » DE L'HARMONIE SE SONT PRÊTÉS AU JEU DE LA TRADITIONNELLE PHOTO DE « FAMILLE »

Il y avait bien longtemps qu'un orchestre n'avait réuni autant de musiciens dans le département. Pour fêter en fanfare les 150 ans de l'orchestre d'harmonie, Geordie Bigot, son directeur avait fait appel à ses amis musiciens pour relever le défi de réunir 150 instrumentistes sur scène.

162 musiciens réunis

Pari réussi puisque l'objectif a même été dépassé avec 162 musiciens venus jouer de concert le 20 novembre dernier. Plusieurs formations du département étaient invitées. Des anciens musiciens ayant joué par le passé dans cette institution courvilloise se sont joints à la fête à l'occasion de laquelle un vibrant hommage a été rendu à Jack Hurier, fondateur de l'école de musique et directeur de la formation de 1951 à 1997.

Rencontres et souvenirs

Une exposition était en parallèle organisée, l'occasion pour les anciens musiciens, présidents et professeurs de se retrouver et partager souvenirs et émotions autour des photos et documents marquants de l'histoire de l'harmonie.

Marathon musical

C'est à un véritable marathon musical auquel auront participé les musiciens courvillois puisque la veille étaient aussi

fêtés les 50 ans de l'école de musique Jack Hurier. Chorale, ensembles instrumentaux, batucada... se sont relayés durant près de quatre heures sur les deux scènes aménagées dans le gymnase Klein. Du jazz au rock en passant par les musiques classiques et traditionnelles, il y en avait pour tous les goûts. La soirée s'est clôturée par deux concerts des groupes Lazy Monday et The Old Bridge Shelter's band.

Une vieille dame au meilleur de sa forme
Ces deux journées ont montré une école de musique municipale en pleine forme et avec du souffle malgré son âge certain. Avec près de 50 musiciens aujourd'hui, jamais l'orchestre d'harmonie durant son histoire n'avait connu un tel effectif ■ C.L.

A voir

Le film de l'anniversaire à visionner sur votre smartphone



BANNIERE HISTORIQUE DE 1872



NOUVELLE CLASSE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE LE GROUPE JUNIOR DE MUSIQUES ACTUELLES A REMPORTÉ LE MATCH DE L'APPLAUDIMÈTRE



ENSEMBLE DE CUIVRES & PERCUSSIONS ÉCOLE



ENSEMBLE DE PERCUSSIONS LES PERCUSSIONS ONT MIS L'AMBIANCE AU GYMNASIUM



L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE A OUVERT LES FESTIVITÉS



RETROUVAILLES #1 : GILLES ALLARD, ANCIEN PROFESSEUR ET JEAN DUMAS, ANCIEN MUSICIEN



LA MUSIQUE SE JOUE AUSSI EN FAMILLE



ORCHESTRE DES 150 ANS, FINAL EN APOTHEOSE AVEC 161 MUSIENS RÉUNIS SUR SCÈNE



ORCHESTRE ATOUT VENTS ET HARMONIE DE SENONCHES



HARMONIES D'ARROU ET DE BROU



8 mai 1983 Premier défilé



L.C. FARGAS A REPRIS LA BAGUETTE POUR L'HOMMAGE À JACK HURIER



HARMONIE DE CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS

SALLE DE SPECTACLE, LE PROJET RETENU

Que le spectacle commence

Le projet de salle de spectacles fait son chemin. La fin d'année 2022 aura été marquée par la fin du concours d'architecture et la désignation du lauréat parmi les 84 candidatures reçues. Un projet biosourcé qui sera connecté à la nature avec une peau architecturale faite de bois pour une meilleure intégration paysagère. Nous présentons les grandes lignes et esquisses du projet.



1

Très attendu de nos administrés, le projet de construction de la salle de spectacle avance et rentre dans sa phase principale. Pour rappel, un legs de quatre millions d'euros a été reçu par la commune pour construire cette dernière. Le comité de pilotage après de nombreuses séances de travail a lancé un concours d'architecte pour la réalisation de la structure culturelle à laquelle sera aussi intégrée l'école de musique.

Projet et démarche environnementale

Comment investir un site naturel dans un contexte patrimonial en entrée de ville ? Telle était la problématique retenue par l'agence Ivars & Ballet. La salle qui jouxtera le centre de secours devra

s'intégrer dans ce site naturel sensible en bordure d'étang, à côté du centre de secours, route de Lancey. Consciente de l'enjeu, l'agence a travaillé sur un projet connecté à la nature tant dans son implantation que dans ses usages.

Une salle ouverte sur la nature

Le projet va s'organiser en deux temps autour d'un axe central, le hall d'accueil autour duquel vont s'articuler d'un côté la salle de spectacle et de l'autre, l'école de musique, l'ensemble s'ouvrant à bras ouverts sur un théâtre de verdure. La salle de spectacle, comme l'a souhaité le comité de pilotage, sera modulable et multi fonctionnelle. Avec ses gradins rétractables, théâtre, musique, cinéma y trouveront

leur place.

Au contact de la nature, stimulant l'échange, ce lieu s'ancrera dans le site et imprimera une ambition écologique avec une construction biosourcée, mixte de béton et de bois. La peau architecturale alternera transparence et opacité du bois dans un écho vibratoire de ses façades avec les espaces boisés.

Objectif 2025

L'année 2023 verra le dépôt du permis de construire et le lancement des appels d'offres. Les premiers coups de pioche sont attendus pour mars 2024 avec une livraison de l'équipement en août 2025 ■ C.L.



2

**1 - La Salle de Spectacle, projection intérieure**

UNE SCÈNE DE 200 m², DES GRADINS MODULABLES, LA SALLE POURRA ACCUEILLIR THÉÂTRE, CINÉMA, CONCERTS DIVERS.

2 - Perspective sur l'entrée au Nord

3 - Plan LA SALLE DE SPECTACLE ET L'ÉCOLE DE MUSIQUE S'ARTICULENT AUTOUR DU HALL D'ACCUEIL S'OUVRANT SUR UN THÉÂTRE DE VERDURE

4 - Vue aérienne du projet

3

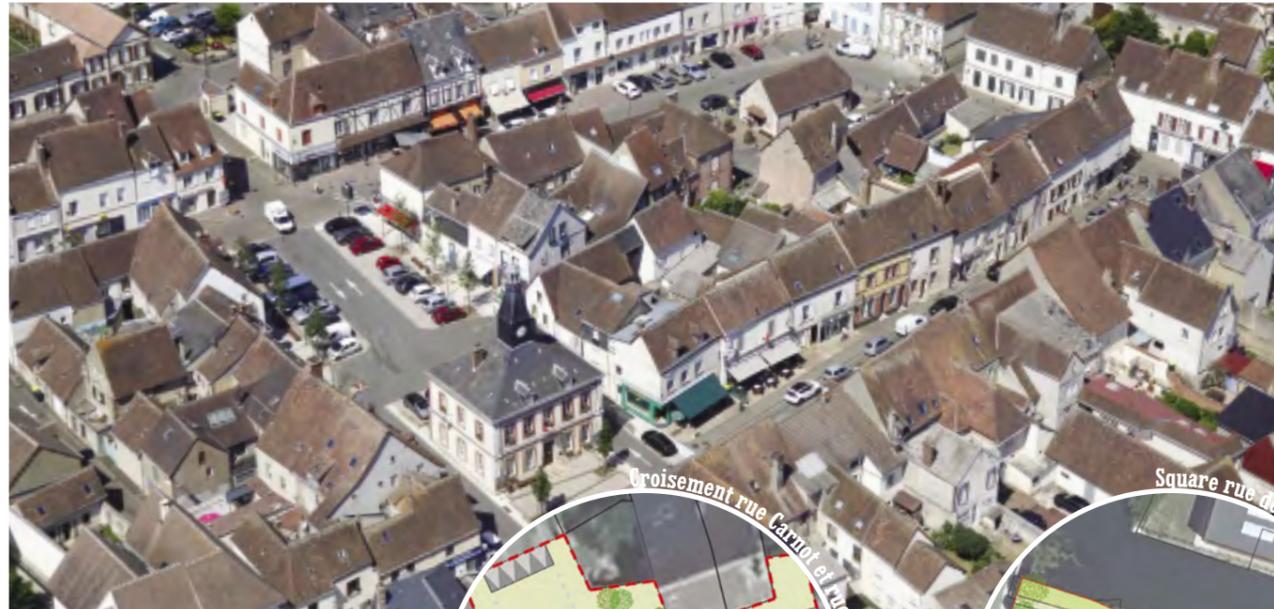
4



LE BOURG-CENTRE À L'ÉTUDE

9 idées pour maintenir l'attractivité du centre-ville

Maintenir l'attractivité du Bourg Centre. Tel est l'axe principal de l'étude de revitalisation effectuée dans le cadre du projet Bourg-Centre. Le conseil municipal a approuvé en décembre dernier le projet de convention territoriale Action Bourgs-Centres. en voici les grandes lignes.



L'initiative du conseil départemental d'Eure-&-Loir, le dispositif Bourg Centre, est une aide aux communes pour maintenir l'attractivité des centres-villes euréliens. Le département, pour financer ces projets a sollicité l'État, la Région et la Banque des Territoires pour associer le maximum de financeurs à cette démarche. Pour notre commune, le financement offert par le département s'élève à 1 million d'Euros auquel il faudra rajouter les aides financières et techniques des autres partenaires cités. Pour ce projet, une étude a été réalisée par le cabinet Altéréo. Nous vous en présentons les grandes lignes.

N°1 Objectif 2023
CROISEMENT DES RUES CARNOT ET RUE DE L'ARSENAL
Action : Sécuriser le passage des piétons dans un endroit où les trottoirs sont extrêmement étroits. Création d'un plateau surélevé à dominante piétonne et vélos pour faire ralentir les véhicules

N°2 Objectif 2023

RUE PANNARD
Action : Voir page suivante

N°3 Objectif 2023

SQUARE RUE DES CANAUX
Action : Valoriser les berges de l'Eure et les abords de la piscine intercommunale avec l'aménagement du square entre la rivière et la rue des Canaux. Aménagement d'un sentier piéton, extension des surfaces végétalisées, aménagement d'un boulodrome et d'un espace jeux et d'aires de stationnement.

N°4 Objectif 2025

ABORDS DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE
Action : Création d'un espace public et de repos et d'aménités. Aménagement d'un espace de stationnement d'une trentaine de places.

N°5 Objectif 2024

PLACE DES FUSILLÉS
Action : Embellissement et réaménagement de la façade de la mairie pour éviter l'effet «façade arrière». Suppression des sanitaires publics et création de WC publics parking des Fossés Saint-Michel.

Axe n°1
RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU BOURG-CENTRE

L'axe stratégique est d'améliorer le cadre de vie du bourg-centre avec pour objectif de :

- donner d'avantage de place aux piétons et cyclistes et sécuriser leur parcours
- concevoir un espace public plus accueillant et appropriable
- offrir des espaces extérieurs plus agréables et attractifs pour les commerces

Axe n°2
RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES ET D'EMPLOIS

- Conforter l'attractivité de Courville-sur-Eure en terme d'offres de services
- Renforcer l'offre d'équipements culturels.



Axe n°3
CONFORTER LES CONNECTIONS ET L'ACCESSIBILITÉ DU BOURG

- Concevoir un espace public plus accueillant, appropriable et sécurisé
- Améliorer la connexion piétonne et cyclable entre la gare, l'hyper-centre et les quartiers résidentiels
- Conforter et valoriser les mobilités douces.



N°6 Objectif 2024

PROLONGATION DU RÉSEAU DE PISTES CYCLABLES

Action : Réalisation de pistes cyclables connectant le réseau cyclable existant avec les autres polarités du bourg-centre : Centre-ville, église, zone commerciale, salle de spectacles...

N°7 Objectif 2025

EXTENSION DE LA MÉDIATHÈQUE

Action : Extension de la médiathèque pour accueillir de nouveaux services de bibliothèque et de nouveaux espaces culturels

N°8 Objectif 2023

ANCIEN PRIEURÉ

Action : Création d'un restaurant type brasserie haut de gamme complémentaire à l'offre existante dans le bourg-centre. Création d'un hébergement hôtelier, réaménagement de l'espace public sur la place Saint-Nicolas. Réaménagement du jardin.

N°9 Objectif 2023

CRÉATION D'UNE SALLE DE SPECTACLES

Action : Voir pages 8-9



AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG, DERNIER TRONÇON DE LA RUE PANNARD

Dernière ligne droite

Lors des derniers mandats un programme de réfection des rues du centre-ville avait été effectué. Après la réfection de la place en 2015 et du premier tronçon de la rue Pannard en 2016, le programme va entamer sa dernière ligne droite cette année avec la réhabilitation du second tronçon de la rue.



Il fait partie des fiches de travail du dispositif Bourg-Centre (cf page précédente) et du programme de notre mandat. Le projet de réhabilitation de la seconde tranche de la rue Pannard va enfin débuter cette année. Cette réhabilitation aura pour objectif d'améliorer elle aussi le cadre de vie du bourg-centre avec mission de garder le dynamisme du centre-ville dans un axe encombré par les véhicules et où la circulation piétonne s'avère parfois difficile.

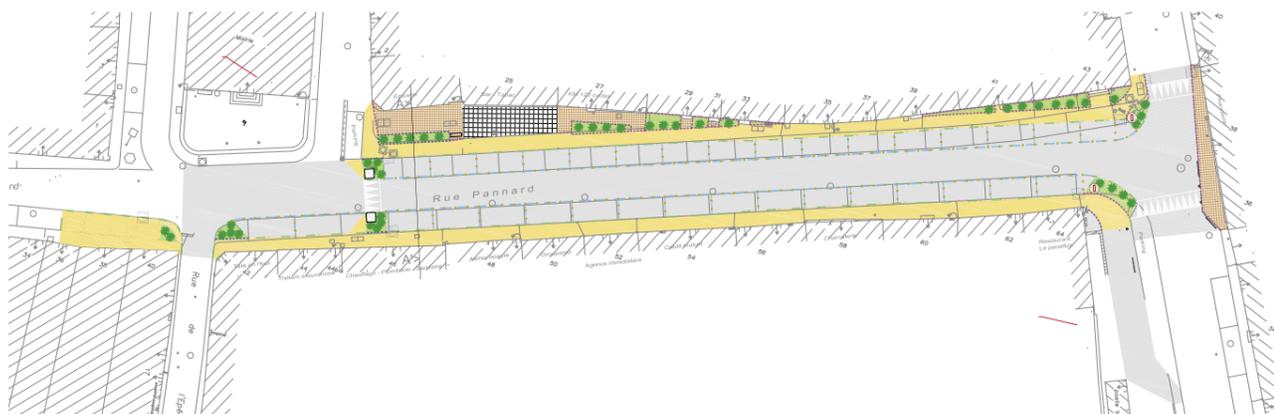
Ce sont plus de 1000 m² qui vont être entièrement réaménagés d'ici 2024.

Des trottoirs élargis

Une large place sera réservée aux piétons et cyclistes avec un élargissement des trottoirs et la sécurisation des parcours piétons tout en conservant le stationnement existant. Ce projet verra aussi la création d'une terrasse devant le bar-brasserie et la boulangerie attenante.

Conserver l'identité du bourg

Nouveauté aussi, l'équipe réfléchit à l'intégration de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets ménagers. En effet, cette portion de rue est composée de nombreux appartements locatifs pour lesquels il n'est souvent pas possible d'y rentrer les bacs de collecte des déchets ménagers. Ces aménagements seront effectués en respectant l'identité urbaine du bourg avec ses massifs et divers aménagements mobiliers. ■ CL



14 LOGEMENTS EN PROJET POUR LES RÉSIDENTS DU FOYER DE VIE ET POUR LES SENIORS

En quête d'autonomie

Fruits de plusieurs rencontres entre la mairie et le foyer Gérard Vivien, un projet de logement inclusif pour les résidents va voir le jour. A cette occasion, des logements destinés aux seniors seront en parallèle construits sur la propriété de l'ancienne Poste rue de la Gare. Nous vous présentons ce projet.



Dans le cadre de l'acquisition des locaux et du terrain de l'ancienne Poste, la municipalité avait déjà en tête l'idée de relier le quartier de la Briqueterie à la rue de la gare, via le fond du terrain de Monsieur Chabot. Puis au fil des réflexions et de rencontres avec Madame Natu, directrice du foyer Gérard Vivien, cette dernière était à la recherche d'un terrain pour y construire des logements inclusifs, à destination de résidents en quête d'autonomie.

Courville en première place

Nous sommes ensuite allés présenter notre projet en commission au Conseil Départemental, et ce n'est pas sans une certaine fierté que notre projet a été le premier retenu à l'échelle du Département, devant même un projet de Chartres Métropole...

Pour une plus grande mixité

L'idée de réaliser ces logements à cet endroit a fait son chemin et a pris tout son sens, car proche de la gare et du centre-ville. Nous avons donc élaboré un dossier conjointement avec le Foyer Gérard Vivien, la SA Eure-et-Loir Habitat et la mairie, dans le cadre de l'appel à projet de logements inclusifs lancé par le Conseil Départemental, tout en y ajoutant des logements à destination des seniors pour une plus grande mixité.

Et des logements d'urgence

Ce seront donc au total 14 logements individuels qui verront le jour sur le terrain (7 logements inclusifs et 7 logements seniors), mais également un local pour l'ADMR, une salle en rez-de-chaussée de l'ancienne poste pour de l'activité collective des résidents et 2 logements d'urgence à destination de la commune qui seront aménagés dans les étages.



Les acquisitions foncières sont en cours, puisque la SA Eure-et-Loir Habitat a signé une promesse de vente avec Monsieur Chabot mais également avec la mairie, afin de pouvoir déposer un permis de construire et de démolir (pour le bâtiment de l'ancien centre de tri) en vue d'un démarrage de travaux tout début 2024. ■ HERVÉ BUISSON



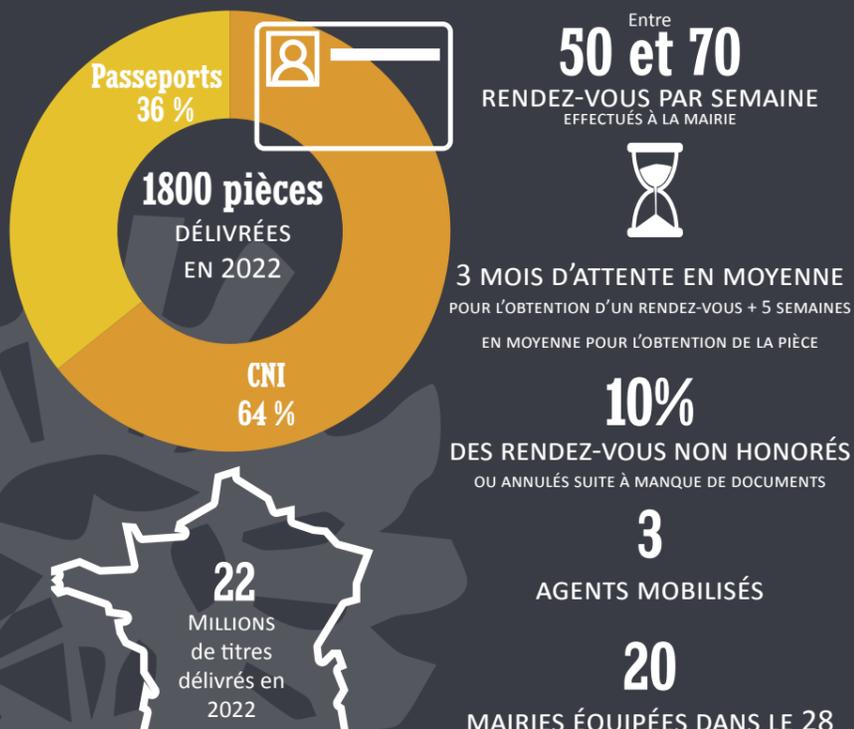
PASSEPORTS, CARTES D'IDENTITÉ

Nos services mobilisés

La délivrance des pièces d'identité est devenue l'une des principales activités de nos services, tant la demande est forte et le temps consacré conséquent. Face à la forte demande, les délais d'obtention de rendez-vous avoisinent régulièrement les trois mois, l'occasion pour nous de vous donner quelques chiffres et surtout quelques conseils pour diminuer votre attente.

Des bouchons avant les départs en vacances

C'est parfois de la double peine pour les vacanciers. A la veille de leur départ en voyage, en plus des sempiternels bouchons des chassés croisés routiers, bon nombre de personnes sont de plus en plus confrontées à un bouchon moins attendu, celui de l'attente pour la prise de rendez-vous pour l'obtention d'une pièce d'identité. A ce jour 3 mois sont nécessaires avant d'obtenir un rendez-vous pour enregistrer une demande de passeport ou de Carte nationale d'identité auxquels s'ajoutent 3 à 8 semaines pour l'obtention de la pièce. En effet, depuis 2017, seules les mairies étant équipées d'un dispositif de recueil peuvent délivrer Cartes d'identité et Passeport. La demande est forte malgré les créneaux rajoutés. Ces délais se rallongent d'autant plus que des rendez-vous sont pris et non honorés ou du fait que des personnes viennent sans les pièces nécessaires.



Pour aller plus vite

En 2023, la préfecture envisage de mettre en place une plateforme de prise de rendez-vous en ligne afin de désengorger les standards des mairies et d'éviter les rendez-vous pris en simultané dans plusieurs mairies et non honorés.

(Anet, Auneau, Bonneval, Brezolles, Chartres, Chateaudun, Châteauneuf-en-Thymerais, Cloyes-les-3-rivières, Dreux, Epernon, Illiers-Combray, La Loupe, Lucé, Luisant, Maintenon, Nogent-le-Roi, Nogent-Le-Rotrou, Senonches, Vernouillet, Les Villages Vovéens)

Durée de validité rallongée de votre ancienne carte d'identité

Pour gagner du temps

- 1** Je me renseigne sur les pièces justificatives nécessaires
- 2** Avant toute prise de rendez-vous, je remplis ma pré-demande en ligne
- 3** Une fois seulement tous les éléments réunis je prends rendez-vous auprès de la mairie.
 Par téléphone : **02 37 18 07 90**
- 4** Je viens au premier rendez-vous.
 Le rendez-vous dure environ 15 minutes et chaque demandeur doit être présent pour les relevés d'empreintes. Un SMS me prévient par la suite pour venir chercher ma pièce d'identité.



LA VIE COMMUNALE TOUCHÉE PAR LA HAUSSE DES COÛTS ÉNERGÉTIQUES

Sobriété au menu des fêtes

Dix pour cent. C'est la part qui devrait être dédiée aux dépenses électriques sur le budget communal. Face à la flambée des prix de l'énergie, la commune doit revoir ses projets à la baisse et prendre des mesures afin de limiter sa consommation d'énergie.



C'est certainement la mesure la plus impressionnante et la plus visible qui a été prise pour la limitation des coûts énergétiques : l'extinction de l'éclairage public

Le retour des étoiles

La voie lactée et les milliers d'étoiles que l'on ne voyait quasiment plus la nuit ont fait leur grand retour dans le ciel courvillois. Voilà un peu plus de vingt ans que l'éclairage public n'était plus coupé la nuit. Même si cette mesure n'impacte pas directement le budget de la municipalité puisque la compétence électrique est maintenant du ressort de la communauté de communes, celle-ci a été prise par solidarité et votée à l'unanimité en conseil municipal.

Dix pour cent du budget communal

Ainsi, la commune se retrouve dans le noir de 23h à 5h sauf les vendredis et samedis. Une solution nécessaire et

applicable plus facilement aujourd'hui à l'heure des téléphones équipés de lampe torche intégrée. Il faut savoir que contrairement à bon nombre de communes voisines qui ont droit au bouclier tarifaire¹, notre municipalité est confrontée à une hausse annoncée du coût énergétique sans précédent puisqu'une facture de plus de 200 000€ est annoncée au lieu des 59 000€ facturés en 2023 soit près de 10 % du budget de fonctionnement de la commune. De fait les investissements pour l'année 2023 seront revus à la baisse

Des mesures pour faire face

Bon nombre de mesures ont été et vont être prises. Les illuminations de Noël qui représentent un coût de 7 500€ rien que pour la pose ont été supprimées. Les amplitudes horaires des entraînements ont été réduites pour les clubs sportifs qui utilisaient les équipements

en nocturne. La température des salles communales a été revue à la baisse et les thermostats réglés à 19° maximum et un peu moins pour les enceintes sportives.

Un effort collectif

Dernière mesure en date, le choix a été fait de ne pas recruter de nouvel agent pour remplacer notre agent comptable qui travaillait à mi-temps et de répartir ses tâches dans un premier temps auprès des agents administratifs. L'heure est aux changements d'habitudes. Nous nous devons de faire des efforts pour préserver notre économie mais aussi notre planète face aux multiples pénuries annoncées et particulièrement celle de l'eau qui fait défaut à nos étangs que l'on n'a jamais vus aussi bas, et nous alertent sur la fragilité de nos ressources. ■ CL

1 - Un bouclier tarifaire est réservé aux communes de moins de 10 salariés.



UNE CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE EN HAUSSE AU CAMPING

Stabilité au camping

Le camping des Bords de l'Eure a fermé ses portes pour la saison hivernale, l'occasion en quelques chiffres de présenter le bilan de la fréquentation 2022, une fréquentation en très légère baisse par rapport à 2021 et un retour marqué des touristes étrangers et principalement britanniques.



Malgré une légère baisse d'à peine 2%, le bilan de la saison touristique au camping reste positif avec 3476 nuitées comptabilisées en 2022.

Une clientèle européenne

Cette saison aura été marquée par le retour de la clientèle étrangère et principalement européenne avec une recrudescence de campeurs britanniques. Seul bémol de cette saison le nouveau mobil home qui n'a pas fait le plein escompté en raison de réservations non honorées.

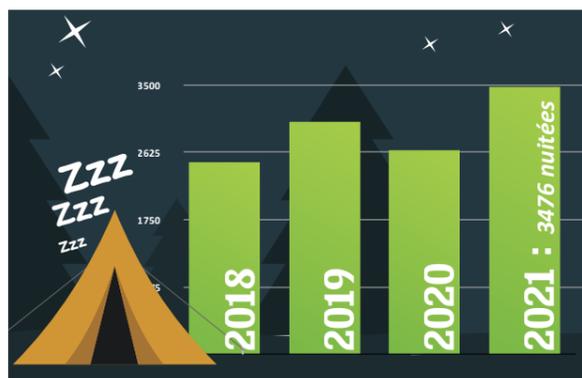
Des nouveautés pour 2023

Pour la prochaine saison, plusieurs aménagements devraient voir le jour avec la création d'un barbecue collectif et la réalisation d'une plateforme pour abriter les containers de déchets. ■ C.L.

A noter

Dates d'ouverture 2023

DU 28 AVRIL AU 17 SEPTEMBRE 2023



ECOLE ET COLLECTIF, MAÎTRES MOTS À SAINTE-MARIE

Ensemble, tous citoyens !

L'amélioration du cadre de vie scolaire est au programme de l'école privée cette année. Actions ponctuelles et collectives vont animer cette année placée sous le signe de la citoyenneté.



LES JEUX COLLECTIFS À L'HONNEUR DANS LA COUR DE L'ÉCOLE SAINTE MARIE

L'école Sainte-Marie a ouvert ses portes à 148 élèves cette année, répartis sur 6 classes rénovées pendant l'été.

Le collectif à l'honneur

Les mois qui viennent vont offrir l'occasion aux enfants de se positionner en tant que citoyens à part entière dans cette micro-société que représente une école. Au travers d'actions ponctuelles

ou de défis collectifs sur le long terme, ils auront chacun leur rôle à jouer pour améliorer leur cadre de vie scolaire : gain de jeux sur la cour, organisation de petites fêtes, etc.

Le théâtre dans tous ses états

Les cours d'expression théâtrale ont repris, de la maternelle au CM2. Les enfants poursuivent l'apprentissage de la maîtrise de leur corps et de leur voix. Ils prennent confiance et s'expriment bien plus librement. Les bénéfices du travail effectué l'an dernier se font déjà sentir, les enfants s'ouvrent plus spontanément et la gêne de la prise de parole en public a laissé place au plaisir.

En route vers l'aventure !

Les 94 élèves de primaire partiront une semaine en voyage scolaire au printemps. Ce séjour sera l'occasion de découvrir le littoral breton, le fonctionnement d'un port, l'histoire de Saint-Malo, le mécanisme des marées, les contes et légendes locales mais aussi de pêcher à la main, de constituer et analyser un aquarium à partir de leurs

trouvailles. Un programme tout aussi riche en découvertes qu'en partage humain. Une occasion unique de se créer de beaux souvenirs communs !

Festivités

Bien entendu, nous partagerons des moments conviviaux autour du marché de Noël, du Cross de l'école, du Carnaval, de la fête de fin d'année et bien d'autres festivités tout au long de l'année ! A bientôt ! ■ ANAËLLE PATAUT

A noter

Inscription /renseignements 2023-2024

Les inscriptions ont débuté pour la rentrée prochaine. N'hésitez pas à aller découvrir notre site internet www.ecolesaintemarie-courville.fr ou à contacter Madame Pataut au 02 37 23 26 05 pour tout renseignement sur notre établissement.



L'AUTOMNE À L'ÉCOLE



LE FOYER GÉRARD VIVIEN PRÉPARE UN ÉVÈNEMENT D'ENVERGURE

Le vent à la fête

C'est une idée qui est en germe depuis plusieurs années et repoussée à cause du Covid. Le Foyer Gérard Vivien, avec de nombreux partenaires locaux prépare un événement d'envergure les 10 et 11 juin, le Festival du Vent. Ce projet fédérateur avec en axe central l'éolienne Bollée verra de nombreuses animations et collaborations.



Mettre en contact des personnes qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer. Tel est le but du Festival du Vent que préparent les équipes du Foyer Gérard Vivien les 10 et 11 juin prochains.

L'éolienne, reine de la fête

L'héroïne de la fête sera bien évidemment l'Eolienne Bollée. Plusieurs animations sont déjà au programme au sein de l'établissement et dans la ville et notamment à la médiathèque L'Eure de Lire, partenaire de l'évènement.

Une approche artistique et humaniste

Le fil conducteur de cette fête est une approche artistique, humaniste et festive de ce thème du vent. De nombreux acteurs locaux ont déjà répondu à l'appel de Delphine Natu, directrice de

l'établissement. Ecole de musique, médiathèque, écoles, bénévoles, COMPA, établissements voisins, et bien sûr la mairie seront partenaires et acteurs de ce grand évènement. Le groupe de décoration du Comice piloté par Nathalie Cordery, conseillère déléguée reprendra du service pour décorer le parc du Foyer avec des tentures brodées par les bénévoles.

Deux jours en ballon

Concerts, déambulations, ateliers, conférences, expositions, rythmeront ces deux jours durant lesquels les visiteurs pourront se restaurer avec la venue sur place d'un Food-truck. Animation phare de la manifestation, une montgolfière devrait venir s'installer dans le parc du Foyer et proposer des vols captifs durant le week-end. ■ CL

A noter L'éolienne Bollée :

Classée monument historique, l'éolienne dite Bollée est l'emblème de la ville et l'image du Foyer qu'elle domine face aux vents en bordure de la RD923. Elle fut construite en 1902 afin d'alimenter en eaux l'établissement de mendicité.

Prenez date

Le 1^{er} avril, l'école de musique offrira aux résidents un concert avec son groupe The Old Bridge Shelter's band. Le but est que le mois d'avril devienne chaque année le moment d'un échange avec l'école de musique et les résidents explique Catherine Cloet, responsable du Pôle animation. L'an dernier l'harmonie avait participé à un concert dansé avec les résidents.



COURVILLE LANCERA L'ÉDITION 2023

Jazz et zouk au programme

Sous le signe de l'énergie et de la diversité, le festival Jazz de Mars sera de retour en mars prochain et commencera à Courville avec le concert du Mario Canonge Trio. Virtuose du piano, le jazzman proposera un tout autre registre de jazz aux influences caribéennes.



Il est devenu Le rendez-vous culturel incontournable du début d'année à Courville. Jazz de Mars fait son retour pour la troisième année consécutive dans notre commune avec cette fois une formation plus réduite avec le Mario Canonge Trio.

Un festival inscrit dans le temps...

Le festival Jazz de Mars rayonne dans tout le département depuis bientôt 30 ans et a vu la venue de nombreuses stars du Jazz, françaises et internationales. A Courville, après le swing de Louis Prima for Ever en 2021 et les rythmes endiablés de Suck Da Head l'an passé, le jazzman, virtuose du piano proposera dans un tout autre re-

gistre un jazz séduisant aux influences caribéennes. Zouk out. c'est le nom du dernier album que viendra présenter le pianiste en ouverture du festival le 4 mars prochain.

A la croisée du zouk et du jazz

En définitive, Zouk Out, explique Mario Canonge, c'est le reflet d'un jazz introspectif rendant hommage aux origines du zouk. C'est l'expression de ce que je suis. Dans la formule du trio (piano-basse-batterie) j'ai composé tous les morceaux en m'obligeant à me concentrer sur cette rythmique zouk qui me tenait à cœur et qui était le fondement même de la musique que je voulais proposer dans cet album. Mais j'ai suivi une ligne complètement différente du zouk populaire connu du grand public. ■ CL

Un concert découverte à ne pas manquer ! AVEC MARIO CANONGE : PIANO, MICHEL ALIBO : CONTREBASSE, ARNAUD DOLMEN : BATTERIE.

Inscription /réservations

Mario Canonge trio - Zouk out

SAMEDI 4 MARS 2023
Salle Pannard - 20h30

Réservations au 06 09 13 58 77

Prix des billets achetés sur place, sous réserve de disponibilité :

Plein tarif : 18€
Tarif réduit : 14€



RESERVATIONS





UN FESTIVAL INTERCOMMUNAL À LA MÉDIATHÈQUE

Génération(S) manga

C'est une première et le fruit d'un long travail. Les trois médiathèques beauperchoises se sont réunies pour organiser leur premier festival autour du Manga. Ateliers, expositions et autres animations avaient pour objectif de favoriser un lien intergénérationnel et d'attirer le public adolescent.



OCTOBRE 2022 ATELIER AVEC LILY LA GRAPHISTE

Ce sont plus de deux cents visiteurs qui ont participé au premier festival Génération(S) manga. Une réussite pour les trois médiathèques organisatrices (la médiathèque l'Eure de lire de Courville-sur-Eure, et les médiathèques de Bailleau-le-Pin et d'Illiers Combray.) puisque la majorité des animations se sont déroulées à « guichet fermé » avec parfois des listes d'attente.

Des ados en nombre

C'était l'un des objectifs du festival, faire venir le public adolescent au sein

des médiathèques autour d'animations fédératrices répondant à leur centre d'intérêt : le manga. Pari réussi puisque au delà des animations, une hausse de fréquentation de ce jeune public a pu être constaté.

Un atelier dessin

L'atelier de dessin proposé par Lily la graphiste a remporté un vif succès. 37 jeunes ados ont pu s'initier à Courville au dessin manga. Il faut savoir que le manga qu'il soit pour ados ou pour adultes suscite une demande de plus en

plus forte dans nos bibliothèques. Celle de Courville n'y échappe pas et agrandit son rayon chaque année.

À suivre

En marge de ce festival un concours de dessins était organisé pour l'occasion. La remise des prix a clôturé ce premier festival. A l'heure du bilan, les équipes des médiathèques organisatrices parlent déjà de reconduire ce partenariat inter médiathèques et de travailler ensemble plus régulièrement sur d'autres projets. ■ CL



Nos coups de coeur

A noter

Le manga c'est quoi?

Bande dessinée japonaise, le manga répond à un style bien défini, la plupart du temps exclusivement en Noir et Blanc et se lisent de droite à gauche. La France fait partie avec le Japon des deux pays les plus consommateurs de mangas.

Les gagnants



Médiathèque L'Eure de lire

Rue du 19 mars 1962
Téléphone : 02 37 23 35 89
E-mail : euredelire@orange.fr



Le Monde sans fin



JANCOVICI-BLAÏN - DARGAUD.
C'est le best seller de l'année 2022. Cette bande dessinée ne nous a pas laissés et ne vous laissera pas indifférent. Véritable réflexion sur la planète et nos habitudes de consommation. Une lecture indispensable pour mieux comprendre notre monde. A lire et relire absolument !

Disponible à la médiathèque



Tout le bleu du ciel



MÉLISSA DA COSTA - ALBIN MICHEL
Coup de cœur de nos lecteurs, entre drame et poésie, ce roman nous emporte au fin fond des Pyrénées où deux inconnus décident de tout quitter pour partir sur les routes en camping-car. Un livre bouleversant aux personnages touchants d'humanité.

Disponible à la médiathèque



Le Domaine de VAUJOLY

VOUS SOUHAITE UNE BELLE ANNÉE 2023 PLEINE D'ÉVÉNEMENTS !

Découvrez les autres domaines de la collection Domaines & événements



La Roche Couloir



Le Domaine de la Thibaudière



Le Château d'Aveny



Le Château des Barrenques

contact@vaujoly.com
Lieu Dit Le Vaujoly, 28190 Courville-sur-Eure

www.vaujoly.com
www.domainesevenements.com



DES SOLUTIONS ET UN PROJET ÉCO-RESPONSABLE POUR LE CIMETIÈRE

Allées... le vert

A l'heure du «Zéro Phyto» le désherbage du cimetière devient un réel problème pour la municipalité, les «mauvaises» herbes poussant aussi vite que les remarques en mairie et sur les réseaux sociaux. Depuis plusieurs mois, la mairie cherche de nouvelles solutions pour remédier à l'envahissement de ces «herbes folles».



Suite au choix du «Zéro-phyto» fait par la commune, plus aucun produit hormis l'huile de coude, n'est utilisé aujourd'hui pour nettoyer le cimetière. Face à l'envahissement des «mauvaises» herbes dans les allées, la municipalité cherche des solutions. Dans un premier temps, les services techniques ont mené des opérations «commando» afin de désherber totalement en une journée le cimetière. Cette mesure s'est montrée vite inefficace face à la repousse rapide des plantes adventices et aux plaintes reçues.

Un problème pour les communes

La gestion des cimetières avec leurs vieilles allées gravillonnées et peu esthétiques devient un problème pour de nombreuses collectivités. Courville n'est pas en reste avec près de 12000 m² de surface et d'allées à biner et désherber. Des communes comme Amilly, Vernouillet ont totalement repensé le leur.

Le gazon courvillois à l'essai

En octobre, il a été décidé, à titre d'essai, de procéder à l'engazonnement d'une allée du cimetière en collaboration avec *Les Gazons de Courville*, société nouvellement implantée dans la commune.

Sérénité et éco responsabilité

Si cet essai est concluant sur le long terme, la municipalité décidera probablement de l'étendre à l'ensemble du cimetière. A l'instar des cimetières engazonnés anglo-saxons, sérénité, respect et éco-responsabilité pourraient définir dans le futur ce lieu aujourd'hui froid et totalement minéral. De nombreuses communes françaises ont franchi le pas du «tout engazonné» et avec le recul de quelques années semblent pleinement satisfaites avec une économie de temps significative pour les agents et une pleine satisfaction des visiteurs. ■ C.L.



En chiffres

12000 m²	0
SURFACE À DÉSHERBER	PHYTO-SANITAIRES
350	5
HEURES DÉDIÉES PAR AN AU DÉSHERBAGE DU CIMETIÈRE	AGENTS MOBILISÉS POUR CHAQUE DÉSHERBAGE.

Bon A Savoir

Dans un souci de protection de l'environnement, le choix a été fait de la tonte raisonnée pour certains espaces verts comme le square Schweitzer. Celle-ci consiste à ne tondre des parcelles qu'une à deux fois par an avec pour but de laisser pousser les graminées et recréer de la biodiversité. Les études récentes démontrent que les tontes régulières sont une erreur au delà de leur aspect énergivore et chronophage.



ENTRETIEN, RÉFECTION, CONSTRUCTION, EXTENSION, PEINTURE

Des projets de travaux ?



Quelles sont les règles?

PREMIÈRE ÉTAPE

Le PLUi

Avant tout projet, il convient de se renseigner sur les règles qui s'appliquent en matière d'urbanisme et elles peuvent être nombreuses. Première étape, il convient de consulter le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, qui détaille les règles en vigueur pour chaque commune et au sein de la zone où vous souhaitez exécuter des travaux. Les différents zonages du PLUi ne sont pas soumis aux mêmes règles. Couleurs, matériaux de couverture (tuiles ardoises...), menuiserie, types de matériaux font l'objet de réglementation et on ne fait pas ce que l'on veut, où on veut. Le PLUi est disponible en mairie

A noter

Les questions relatives à l'urbanisme sont récurrentes en mairie. Entre les différentes zones et leurs différentes règles il y a de quoi parfois s'y perdre et le non respect de celles-ci peut entraîner la reprise ou la démolition des travaux entrepris.

Nous vous proposons donc de vous aider dans vos démarches avec ce mini dossier détachable expliquant les différentes règles au niveau de notre commune et les erreurs à éviter.

Le PLUi est téléchargeable sur www.courville-sur-eure.fr/plan-local-urbanisme-courville-sur-eure_fr.html. Le plus simple consiste à venir en mairie et de vous renseigner auprès de la chargée d'urbanisme qui répondra à vos questions ou de prendre rendez-vous avec Richard Pépin, l'adjoint au maire référent.



Bon A Savoir

Une question ? :

Richard Pépin, 1^{er} maire-adjoint chargé de l'urbanisme vous reçoit chaque vendredi sur rendez-vous pour vous aiguiller dans vos projets et démarches de 18h-19h

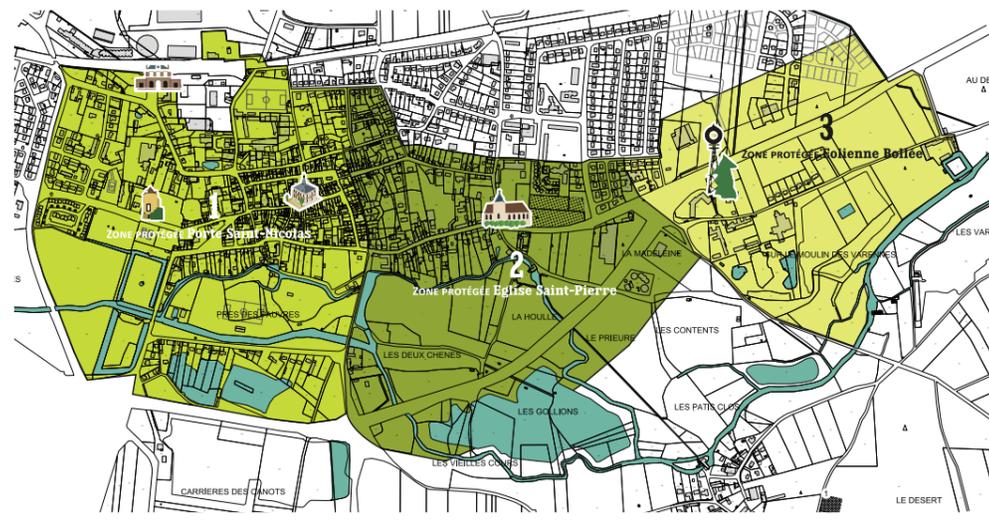




DEUXIÈME ÉTAPE

Attention, zones protégées !

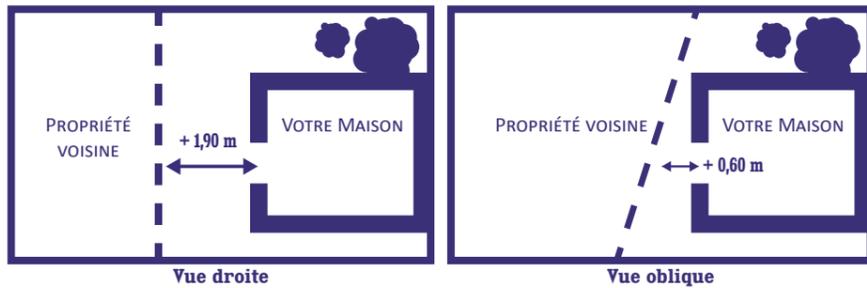
Courville possède un beau patrimoine, dont trois monuments historiques classés. Cette richesse n'est pas sans conséquence sur l'urbanisme qui prime sur les règles en vigueur. Tout travaux dans ces trois zones (église, porte Saint-Nicolas et Eolienne Bollée) est soumis à avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Avant de commencer, il vous tient de vérifier si votre projet se situe sur l'une de ces trois zones.



JOUR ET VUES POUR DE BONNES RELATIONS DE VOISINAGES

Chers voisins !

Pour un bon voisinage, la loi impose des règles et des distances minimales pour créer des ouvertures dans votre construction, dès lors que celle-ci permet de voir chez votre voisin.



Fenêtre sur cour...

Les règles diffèrent selon la situation de votre bâtiment et de ses ouvertures.

- **Vue droite** : la distance dans le cadre d'une vue droite est d'au moins 1,90 m de la limite de la propriété.
- **Vue oblique** : dans le cadre d'une vue oblique la distance minimale est de 60 cm minimum. Celle-ci est calculée à l'angle de l'ouverture la plus proche de la délimitation de propriété voisine.
- Dans le PLUi, des distances entre les nouvelles constructions et extensions nouvelles doivent être respectées
- Fenêtres de toit : Une distance d'1,90 m minimum doit être respectée entre le bas de la fenêtre et la limite de propriété.



L'ABF ? Quezako ? :

Dans le cadre du contrôle de ces espaces protégés, l'Architecte des Bâtiments de France émet un avis sur toute demande d'autorisation de travaux (permis de construire, permis de lotir, certificats d'urbanisme, implantations de lignes électriques, déboisements, localisations d'enseignes et de publicité, etc.). Assorti ou non de prescriptions ou de recommandation, son avis s'impose à l'autorité compétente (le plus souvent le maire) qui délivre ou non l'autorisation. Selon la protection de l'espace et le type de travaux, il s'agit d'un avis "conforme", ou d'un avis "simple".

- Remplacement ou création de menuiseries : DP
- Caméra vidéo : UNIQUEMENT POUR FILMER LA PROPRIÉTÉ
- Garage, dépendance si accolé à l'habitation :
 - <40 m²: DP
 - >40 m²: PC
- Portail/portillon : DP

Bon A Savoir

L'ADIL

vous conseille :

Agence d'information sur le logement) vous informe et vous conseille gratuitement sur toutes vos questions liées au logement, qu'elles soient d'ordre juridique, financier, ou fiscal.

Par téléphone : 02 38 62 47 07

L'OPAH vous aide :

A l'initiative de la communauté de communes, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat vous accompagne pour améliorer ou pour rénover votre habitation.

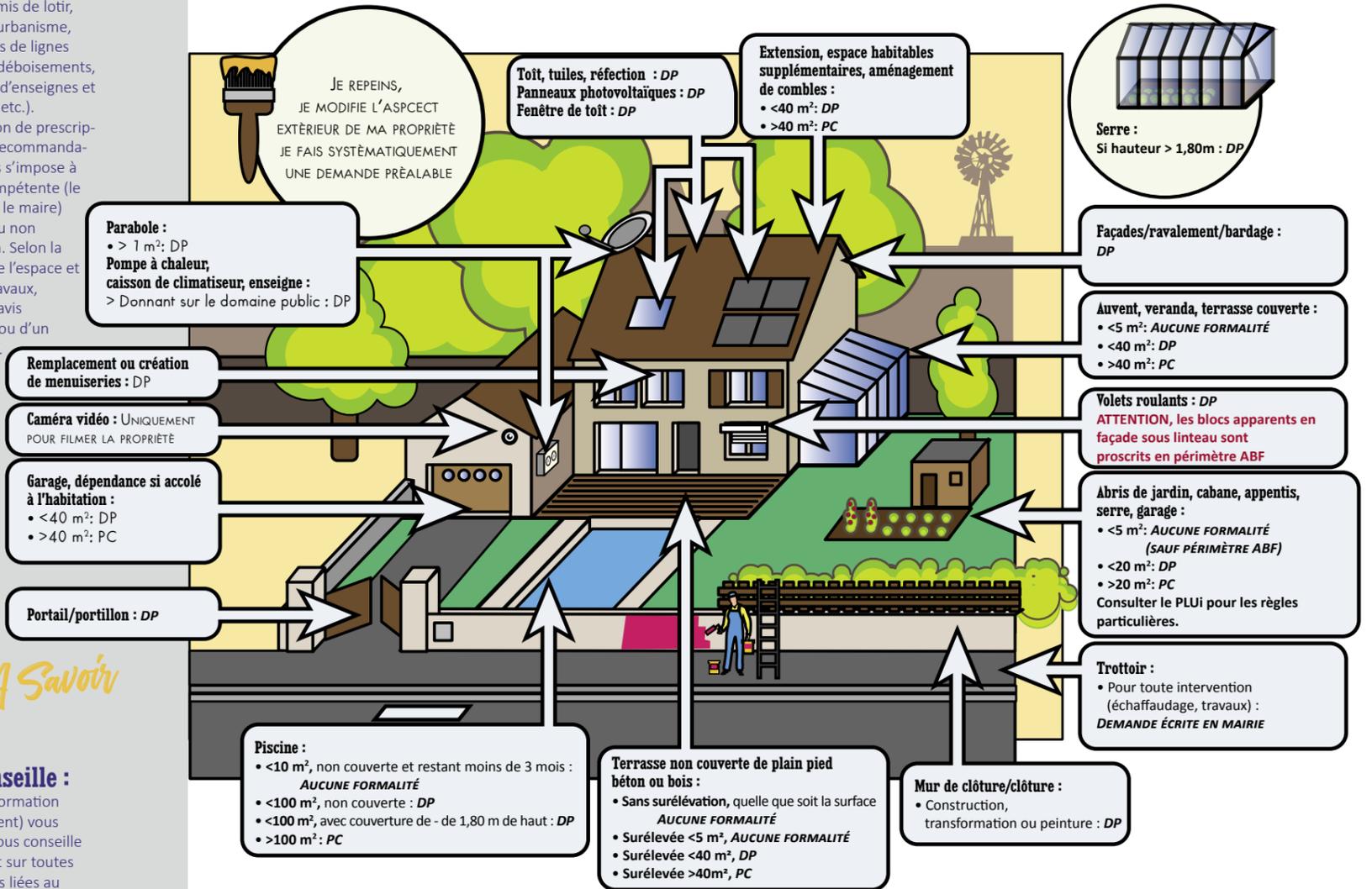
Par téléphone : 02 61 67 18 75

Permanences le 3^e jeudi du mois de 10h à 12h30, salle de la Madeleine

TROISIÈME ÉTAPE : DEMANDE PRÉALABLE, PERMIS DE CONSTRUIRE...

Quelle autorisation demander ?

Avant toute intervention sur votre propriété, vous devez au préalable vous informer des règles en vigueur. Nous vous présentons les principales règles pour vos travaux sur votre propriété.



Le schéma ci dessus n'ayant qu'un caractère indicatif, nous vous invitons avant tout projet de vous adresser au préalable à la mairie et son service urbanisme afin de vérifier s'il y a lieu de constituer un dossier.

A noter

En zone ABF

Le PVC blanc n'est pas autorisé pour les menuiseries. Les volets roulants avec coffre apparent sont proscrits. Toute modification de couleur extérieure est soumise à autorisation. Toute entorse aux règles d'urbanisme peut entraîner la destruction des travaux effectués.

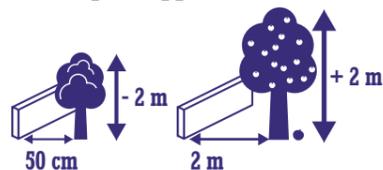




PLANTATION, TAILLE, Côté jardin ?

Arbres, arbustes, plantations, vous êtes libres de planter ce que vous voulez dans votre propriété. Cependant, quelques bonnes règles de voisinage sont à respecter. A cette occasion, voici un petit rappel des règles à respecter avec vos voisins.

Distance par rapport au terrain voisin



- Pour un sujet inférieur ou égal à 2 mètres : plantation minimum à 0,5 mètre de la limite de propriété.
- Pour un sujet supérieur à 2 mètres : plantation minimum à 2 mètres de la limite de propriété.

La hauteur est mesurée du sol jusqu'à la cime de l'arbre. Quant à la distance, elle se mesure à partir du milieu du tronc jusqu'à la limite de propriété. **ATTENTION, certaines règles prévalent selon le PLUi pour certaines zones.**

Entretien

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité. Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même.

Cueillette

Vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété. En revanche, vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété.

Clôture/plantation mitoyenne

Sauf urgence, la réparation d'un mur mitoyen se fait d'un commun accord entre les 2 propriétaires. Les frais sont partagés entre les 2 propriétaires. Côté végétation, l'entretien est à la charge des 2 parties : chacun doit tailler son côté de la haie.

Rappel

Cabanes, poulaillers
Jusqu'à 5m² pas d'autorisation (sauf périmètre ABF)



COMMERCES, ENTREPRISES, DES RÈGLES SPÉCIFIQUES

Commerce en centre-ville, quelles sont les règles ?

Véritable centre commercial à ciel ouvert, la commune recense de nombreuses boutiques et de nouveaux commerces ouvrent régulièrement. Quelques conseils et règles pour les futurs entrepreneurs :

L'ouverture ou la reprise d'un commerce est soumise à des formalités administratives. Aussi, avant de contracter un bail commercial, venez-vous renseigner auprès du service de l'urbanisme.

L'enseigne

L'enseigne doit respecter certaines règles¹ d'emplacement et de dimensions. Son installation requiert une autorisation préalable, le centre-ville étant situé en zone soumise à autorisation ABF (cf page précédente). La surface cumulée des enseignes apposées sur la façade du bâtiment dans lequel l'activité est exercée est limitée et réglementée.

1- L'accord du bailleur propriétaire du local commercial n'est en principe pas nécessaire pour installer une enseigne, celle-ci constituant un élément du fonds de commerce. Cependant, des clauses du bail commercial, voire du règlement de copropriété s'il existe, peuvent fixer des conditions à la pose d'une enseigne.

Vitrine et façade

La réalisation, rénovation ou réfection de la devanture d'un magasin, sans changement de destination du local commercial, ni ajout de surface, est soumise à une déclaration préalable de travaux et dans certains cas un permis de construire peut être nécessaire

La boutique

Votre local commercial doit être aux normes avec la législation relative aux établissements recevant du public (ERP) ; S'agissant d'un ERP (Établissement Recevant du Public), tout local commercial doit répondre à plusieurs exigences. Ainsi, dès lors que vous avez un projet, vous devez formuler une demande d'aménagement d'un local, en vue de recevoir l'autorisation de l'autorité administrative compétente (commission de sécurité et commission d'accessibilité)..



Rappel

Extinction des enseignes :

Pour rappel, la loi impose l'extinction des enseignes lumineuses, de la vitrine et du magasin de 1h à 6h du matin.

Reprise, création :

Pour toute reprise ou création d'un commerce, vous devez constituer un dossier de demande de travaux téléchargeable via le QR code ci-contre :



STATIONNEMENT, DÉSHÉRBAGE, DÉNEIGEMENT

Le trottoir je respecte

De nombreuses entorses aux règles de bonne conduite sont souvent constatées au niveau de l'occupation des trottoirs dans la commune. Petit rappel des bases et règles à respecter.



Le trottoir, par définition, est affecté à l'usage des piétons. Pour rappel, dans le cadre de la loi, hors emplacements délimités, tout stationnement ou circulation d'un véhicule sur celui-ci est une infraction au Code de la route et punissable¹.

Stationnement, pas d'octroi

Il est régulièrement constaté aussi que certains riverains s'octroient leur place de stationnement devant leur domicile, parfois même en la délimitant ou en l'obstruant, au prix parfois de conflits avec leurs voisins. Avoir un emplacement délimité devant chez soi ne fait pas de celui-ci un emplacement réservé de fait au riverain. L'usage de l'espace public appartient à tout le monde.

Coût de tampon

Hors zone bleue, pour laquelle le stationnement est limité à 1h30, le stationnement d'un véhicule au delà de 7 jours est considéré comme abusif et répréhensible. Passée une certaine période, la municipalité peut décider d'une mise en fourrière du véhicule ventouse, aux frais du propriétaire.

Mon trottoir j'entretiens

Nettoyage des feuilles mortes et débris, déshérbage, démoussage, balayage, dégageant de la neige ou du verglas,

épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la propreté et la sécurité des trottoirs en hiver ; la liste des tâches liées à l'entretien des trottoirs est longue. Même si la municipalité vous accompagne dans celles-ci, ces tâches pour la majorité d'entre elles incombent aux riverains.

Vers des obligations ?

A titre d'exemple, d'autres communes comme Nogent-le-Roi ont légiféré sur la question, en rendant obligatoire l'entretien des trottoirs. Propriétaires et locataires y sont tenus en toute saison de balayer, désherber, déneiger, trottoir et caniveau avec interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires.

Félicitons les initiatives citoyennes

Aujourd'hui, plus de 40 000 m² de trottoirs sont dénombrés sur la commune. A l'heure du «Zéro phyto» nos services ne peuvent mettre en permanence un agent derrière chaque brun d'herbe qui pousse. Saluons l'initiative de certains citoyens que nous voyons régulièrement retirer les mauvaises herbes des massifs communaux avenue Kennedy, rue Pannard et qui, plutôt que de signaler des «mauvaises herbes et un mauvais entretien», participent à l'entretien de leur trottoir. Nous les en remercions vivement. ■ C.L.

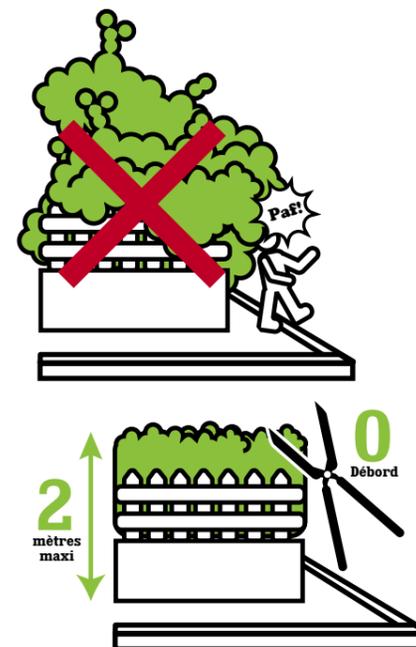
En chiffres

40000 m² DE TROTTOIRS SUR LA COMMUNE	0 PHYTO-SANITAIRES UTILISÉS
500 1 D'EAU POLLUÉS POUR 1 MÉGOT JETÉ SUR LE TROTTOIR	7 JOURS MAXI AUTORISÉS POUR STATIONNER À LA MÊME PLACE.

Rappel

Haie bien taillée = sécurité :

Pour rappel, les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur est limitée à 2 mètres. L'élagage et la taille des végétaux en bordure des voies publiques incombent aux propriétaires



De 35 à 135€

1 - Le non respect de l'usage des trottoirs peut engendrer de fortes contraventions :
• 35 € : Article R. 417-10 : stationnement gênant sur les trottoirs
• 135 € : Article R. 417-10 : stationnement très gênant sur les trottoirs



ELUS, COMMERÇANTS, BÉNÉVOLES AU RENDEZ-VOUS

Un Père Noël généreux

Les animations de Noël ont remporté un vif succès en centre ville. Elus, bénévoles et commerçants se sont mobilisés pour animer le centre-ville.



La hotte du Père Noël était bien pleine au grand bonheur du public venu nombreux malgré les températures polaires à l'animation de Noël sur la place de la mairie.

Traditionnelle calèche

Animation phare de l'après-midi, les balades en calèche et à poney effectuées par le centre équestre La Licorne ont fait le plein comme chaque année. Elus et bénévoles s'étaient mobilisés pour cette traditionnelle animation.

Nouveautés

Nouveauté cette année, une tombola a été organisée à l'initiative de la commission culture qui a mobilisé les commerçants. Ceux-ci ont offert des cadeaux qui ont ravi petits et grands. Autre nouveauté, durant une partie de l'après-midi, l'école de musique est venue avec

sa fanfare animer la place par des musiques de Noël.



Nounours et compagnie

A souligner également, cette année, le centre ville a été décoré par l'équipe de bénévoles qui avait déjà œuvré pour le comice et qui a poursuivi

dans sa lancée en confectionnant des décorations remarquées et appréciées sur la thématique des nounours. Deux mascottes ont animé l'après-midi enchaînant les selfies avec petits et grands et bien sûr le père Noël ■ CL



PLUS DE 230 SAPINS ONT ÉTÉ COLLECTÉS CETTE ANNÉE, UN SERVICE ECO-RESPONSABLE PROPOSÉ AUX HABITANTS DEPUIS MAINTENANT PLUSIEURS ANNÉES



A La Petite Commission

Agence Immobilière

ACHAT - VENTE - ESTIMATION

Notre équipe vous accueille

Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

Le samedi de 9h à 12h30 et 14h à 18h

02 37 32 12 87

17, place des Fusillés - 28190 COURVILLE SUR EURE

www.petitecomm.fr – c.dimmobilier@outlook.fr



COURVILLE, CAPITALE DE L'ULTRA BIKE

Toujours plus fort

A l'initiative du courvillois Cédric Destouches, une nouvelle épreuve sportive a vu le jour cet été dans la commune, devenue le temps d'un week-end le Centre de la Région. Retour sur cette première épreuve



L'ESSENTIEL EST DE PARTICIPER RAPHAEL DIMIER, DERNIER FINISHER AVEC SON VELO ET SON EQUIPEMENT VINTAGE ACCUEILLIS PAR LES BENEVOLES ET ELUS COURVILLOIS

Tour d'Eure-&-Loir, boucles Entre Beauce & Perche, championnats cyclistes régionaux jeunes, Trail and bike, et maintenant Ultra bike Centre Val de Loire, Courville devient peu à peu la « capitale » régionale du cyclisme amateur. Il faut dire qu'à Courville, avec l'engouement de la famille Destouches, les idées s'enchaînent à la vitesse des sprints massifs. Dernière idée en date donc, l'organisation de l'Ultra Bike Centre Val de Loire, épreuve d'Ultra bike qui avait pour but de visiter la Région

Centre Val de Loire et ses nombreux atouts touristiques à tours de pédales en totale autonomie, et en suivant une trace GPS soit 650 km à boucler en moins de 40 heures !

Une première en la matière

Une épreuve exceptionnelle, avec départ et arrivée à Courville-sur-Eure et dont la municipalité était naturellement partenaire. Celle-ci reliait l'ensemble des préfectures de notre région, une première en matière de cyclisme ultra distance.

La deuxième édition, toujours organisée par la MC Ultra Team est déjà en préparation et aura lieu les 24 & 25 juin 2023. De nombreuses animations graviteront autour de l'évènement dont le village départ sera situé au camping. ■ C.L.



Un conseiller municipal au départ

Karl Joubert, délégué aux sports et cycliste passionné avait pris part au départ de cette longue épreuve. Nous avons déjà relevé ses exploits dans les numéros précédents après ses participations au Vrai Tour d'Eure-et-Loir et aux 24 heures du Mans cyclotouristes. Nombreux élus avaient fait le déplacement au cœur de la nuit pour encourager les coureurs et leur collègue. Quinze jours plus tard, peu rassasié, celui-ci prenait le départ des Championnats de France cyclistes des élus à Cloyes-les 3 Rivières.

En bref



Distinction

LANCEY ÉQUITATION

Le club Lancey Equitation s'est distingué auprès de la Fédération française d'équitation en obtenant plusieurs labels, attestant de la qualité globale des prestations proposées par l'établissement courvillois.

- Label d'activité Cheval Club de France
- Label d'activité Poney Club de France
- Bien-être animal
- Ecole Française d'attelage

Récompense

CHALLENGE ORANGE - AMF28



La municipalité a été récompensée par un Prix d'honneur pour une opération organisée par l'AMF 28 et Orange pour encourager les Euréliens à recycler les anciens téléphones mobiles ou tablettes, sous la forme d'un challenge entre communes. Un diplôme d'honneur a été remis à nos agentes

Record

TÉLÉTHON COLLECTE PAPIERS

8,3 tonnes de papiers collectées en 3 jours ! C'est le résultat de l'opération la « Benne du Téléthon » qui avait pour objectif de collecter vieux livres et vieux papiers au profit de la recherche pour les maladies génétiques. La municipalité a grandement participé à ce record en

collectant tout au long de l'année papiers et journaux. Combien nombreux dans les services administratifs.

Communication #1

STOP AUX ARNAQUES

De plus en plus régulièrement, des personnes par manque d'attention se rendent sur des sites commerciaux pour se faire délivrer des documents administratifs et se voient facturer l'obtention de leur acte de naissance ou autre document qu'ils peuvent avoir gratuitement en mairie et s'en aperçoivent trop tard après paiement. Nous invitons les internautes à être prudents lors de leur recherches. Rappelons que taper la mention « mairie de courville » ou « acte de naissance courville » sur un moteur de recherche ne vous amène pas directement sur le site officiel mais bien souvent sur des sites commerciaux qui apparaissent en première ligne de vos recherches. Pour rappel, l'adresse du site internet de la municipalité est <https://www.courville-sur-eure.fr>.

La plupart des documents administratifs pour l'essentiel sont délivrables gratuitement et en aucun cas la mairie ne demande de règlement en ligne via son site internet.

Communication #2

PLUS DE CONTENU

Depuis plusieurs numéros, nous vous proposons des suppléments aux articles du Courville info ou des compléments d'informations. Pour accéder à ceux-ci, il suffit juste de scanner le QR code pour activer sur votre smartphone la lecture de ceux-ci. Pour les utilisateurs d'iPhone ou d'Android, Samsung, il suffit juste de photographier le code, une fenêtre s'ouvre et vous invite à accéder directement sur la page du site internet concerné par l'article. Pour les autres marques, si cela ne fonctionne pas via l'appareil

photo intégré, il vous faudra télécharger une application pour lire le QR Code.

Inscrivez-vous

PLAN GRAND FROID

Dans le cadre de la préparation du plan Grand Froid et pour palier aux éventuelles coupures électriques prévues, aidez nous à recenser les personnes vulnérables. Comme pour le plan canicule, nous recensons les personnes isolées ou vulnérables et un registre des « personnes fragiles » est tenu en mairie.

Si vous êtes en difficulté ou avez connaissance d'une personne en difficulté sur la commune, inscrivez vous dès que possible ou signalez cette personne auprès de la police municipale.

Coworking

DOMAINE DU TRONCHAY

La commune dispose dorénavant d'un espace de Coworking (espace de travail partagé pour les travailleurs). Le Domaine du Tronchay propose ce service en location à l'heure, à la journée ou au mois.

☎ 02 34 40 15 80

📍 Domaine du Tronchay

Tadam !

NOUVEAU !

Lundi 27 février à 17h30 à La Grange. TADAM ! Première fédération des professionnels du spectacle vivant d'Eure-et-Loir posera son acte de naissance.

Artistes, techniciens, techniciennes et compagnies d'Eure-et-Loir se sont regroupés autour d'envies communes liées au territoire.

Inauguration officielle ouverte au public. Un verre partagé conclura cette présentation.

SUPERMARCHÉS
G20

DÉPENSER MOINS SANS ALLER LOIN

MAGASIN OUVERT
Du lundi au samedi de 8h30 à 20h
Dimanche de 9h à 13h et de 16h30 à 19h

30, rue de la Gare
28190 COURVILLE-SUR-EURE

DRIVE ET LIVRAISON
09 86 40 81 11
www.supermarchesg20.com

MAGASIN EN CENTRE VILLE
PARKING 45 PLACES

Conception graphique : elodiebossenne@gmail.com / 06.14.70.33.75

TABAC - PRESSE - LOTO
" LE COURVILLOIS "
Commerçant d'utilité locale

TABAC - PRESSE - LOTO
LE COURVILLOIS
Commerçant d'utilité locale

Bureau de Tabac, Presse et Jeux de la Française des jeux
Coin vapoteurs (Cigarettes électroniques et E.líquides)
Tabac à chauffer Heets (Kit IQOS)
Papeterie, Carterie, Cadeaux, Photocopies
Librairie, Relais Librairie, Chèques Lire
Ouverture de compte et Encaissements Nickel
Encaissements Trésorerie Publique (Impôts, Factures d'eau, de crèche, de cantine, d'hôpital etc ...)

E.Shop, Vente dématérialisée (Billetterie spectacles etc ...)
Timbres Postaux, Timbres Amendes et Fiscaux
Téléphones, recharges Téléphonie et E.Money
Cartes grises véhicules
Cartes de pêche AAPPMA
Recharge Cartes de transport Rémi

TABAC - PRESSE - LOTO - 02.37.23.20.10
12, Rue Carnot - 28190 Courville sur Eure

Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 19h00 - Samedi de 7h00 à 19h00 - Dimanche et Jours fériés de 8h00 à 12h30

POUR UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ À LA DÉCHÈTERIE

Le tri en déchèterie

Tous les déchets ne sont pas acceptés à la déchèterie. Voici un petit rappel des règles et bons usages avant de déposer vos déchets et vous éviter des refus ou déconvenues lors de votre dépôt.

Dépôts autorisés



*Déchets Électriques et Électroniques **Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux

Dépôts interdits



Bon A Savoir

Pour gagner du temps lors de mon passage :

- Je trie mes déchets avant de venir ou lors de mon chargement
- Je dissocie les matières pour qu'elles soient valorisées (par exemple en démontant une table qui a un pied métal et plateau en verre)
- Je privilégie le compostage à l'apport des déchets verts à la déchèterie

Conditions d'accès en déchèterie :

- 1 • Je présente ma nouvelle carte
- 2 • Je respecte les volumes
- 3 • Je respecte les horaires

Besoin d'aide horaires :

02 37 23 32 63
sirtomcourville@wanadoo.fr
www.sirtom-courville.fr

Dernier accès
15 minutes
avant la fermeture



1 m³ 2 m² pour les déchets verts

d'infos





De nouveaux visages et entreprises

CENTRE-VILLE

Aux cadeaux fleuris



Après la fermeture du magasin L'Hortensia, le manque de fleuriste n'aura pas été long sur notre commune puisqu'une nouvelle enseigne s'est installée début décembre rue Pannard. Après 3 années à Illiers-Combray, les jeunes artisans fleuristes, Émeline et Thibault, ont ouvert leur boutique rue Pannard.

- ☎ 09 73 54 81 00
- 📍 27, rue Pannard
- 👉 Facebook Aux cadeaux fleuris



Croa Mini

Rue Pannard, jouxtant la boulangerie, Karen Gérard a installé sa salle de sport au cœur du centre-ville. Step, pilâtes, renforcements musculaires et autres activités sont proposés pour les grands et les tous petits.

- ☎ 07 49 13 83 94
- 📍 36, rue Pannard
- ✉ croamini@gmail.com
- 👉 Facebook CROAmini

ZONE INDUSTRIELLE

Les Gazon de Courville

Enfant de Courville, Jean-Baptiste Gouin a implanté sa société le 1^{er} novembre 2022 sur la zone industrielle, sur un territoire au



LES GAZONS DE COURVILLE

carrefour de trois régions naturelles : La Beauce, le Perche et le Thymerais. Ce territoire est riche de cette mixité de sol favorable au bon développement de nos gazons. Soucieux de la préservation et de l'amélioration de la qualité de nos sols, notre gazon est cultivé selon des règles agronomiques respectueuses de l'environnement.

Les gazons de Courville sont nés dans l'esprit de deux hommes qui croient au développement français, social et économique du gazon.

- ☎ 06 26 21 04 30
- 📍 Ferme de Masselin
- ✉ cindy@lesgazonsdecourville.fr
- 👉 www.lesgazonsdecourville.fr

VOUS VENDEZ, VOUS ACHETEZ ?

Une véritable expertise • Un accompagnement personnalisé



ENSEMBLE, RÉALISONS
VOTRE PROJET IMMOBILIER
EN TOUTE CONFIANCE !

Anamaria GRIGORE

06 81 68 40 72

anamaria.grigore@capifrance.fr



Agenda fêtes et manifestations

Janvier

1^{er} JOUR DE L'AN

9 Vœux du Maire

Salle Pannard

17 Galette des rois

PANARDS COURVILLOIS

Salle Pannard

19 Nuit de la lecture
Soirée pyjama

Médiathèque L'Eure de lire



Du 20 au 22 Salon du livre

L'AMITIÉ BEAUCE PERCHE THYMERAIS

Salle Pannard



25 Cinémobile

CICLIC

Place des Fusillés de la Résistance



Du 26 janvier au 23 mars

Paysages euréliens

PAR AMILLY PHOTO PASSION

Médiathèque L'Eure de Lire



28 LOTO

HANDBALL CLUB COURVILLOIS

Salle Pannard

Février

3 Concert de l'école de musique

Salle Pannard

4 LOTO

MOTO CLUB COURVILLOIS

Salle Pannard

5 Vide ta chambre

APEL ECOLE SAINTE-MARIE

Salle Pannard

11 LOTO

AC FOOTBALL

Salle Pannard

12 Repas

SECOURS CATHOLIQUE

Salle Pannard

22 Cinémobile

CICLIC

Place des Fusillés de la Résistance



26 LOTO

CLUB DES BLEUETS

Salle Pannard

28 Collecte de sang

EFS

Salle Pannard

Mars

4 Festival Jazz de Mars

MARIO CANONGE TRIO

JAZZ EN RÉSEAU

20h30 - Salle Pannard



5 Repas des Aînés

Salle Pannard

11 Ouverture de la pêche à la truite

PÊCHEURS COURVILLOIS

Du 16 au 20

Théâtre'amAcTEUR

FESTIVAL CULTUREL A P'TITE SCÈNE

Salle Pannard

22 Cinémobile

CICLIC

Place des Fusillés de la Résistance

26 4^{es} Boucles Entre Beauce & Perche

Passage dans la commune

Avril

1^{er} LOTO

BASKET CLUB

Salle Pannard

1^{er} Rendez-vous musicaux d'avril

CONCERT AVEC THE OLD

BRIDGE SHELTER'S BAND

FOYER GÉRARD VIVIEN

Rue Masselin



2 RAMEAUX

9 PÂQUES

14 Courville sur Roll'Eure

ECOLE ÉLÉMENTAIRE CHEMIN. VERT

Autour des écoles

15 Loto de Pâques

COMITÉ DES FÊTES

Salle Pannard

22 Repas dansant

FNACA

Salle Pannard

26 Cinémobile

CICLIC

Place des Fusillés de la Résistance

29 Ouverture du brochet

PÊCHEURS COURVILLOIS

Mai

1^{er} FÊTE DU TRAVAIL

2 Collecte de sang

EFS

Salle Pannard

8 Cérémonie commémorative

Départ Place des Fusillés

13 Bal Folk du groupe Vinta

MOND'PROD - F. DU TRONCHAY

Ferme du Tronchay

18 ASCENSION

24 Cinémobile

CICLIC

Place des Fusillés de la Résistance

Du 25 mai au 27 juillet

Exposition LE VENT

Médiathèque L'Eure de lire

28 PENTECÔTE

Juin

Du 2 au 4

Parfum et Suspitions

THÉÂTRE - LA P'TITE SCÈNE

Salle Pannard

4 Fête de la pêche

PÊCHEURS COURVILLOIS

Ancienne piscine

10 Journée détente

Chasse aux trésors et concerts

COMITÉ DES FÊTES

Devant le camping



10 & 11 Festival du Vent

FOYER G. VIVIEN
Foyer G. Vivien et centre-ville

10 Projection de films amateurs

MÉDIATHÈQUE/CICLIC
Médiathèque

17 Concert des élèves de l'école de musique

Salle Pannard

21 Fête de la musique



Concert de l'école de musique

Place des Fusillés de la Résistance

Concert Les Rocker's

Place des Fusillés de la Résistance

24-25 Ultra Bike Centre Val de Loire

MC ULTRA TEAM
Camping



25 Spectacle Peaky Bikers

CIE J. ALONE - OFF. DE TOURISME
Camping

Juillet

1er La Guinguette des pompiers

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
Devant le camping

1er Fête de l'école élémentaire

Ecole du Chemin Vert

4 Collecte de sang

EPS
Salle Pannard

5 Concert remise des prix des élèves de l'école de musique

Ecole de musique

13 Barbecue du comité des fêtes

Place des Fusillés de la Résistance

13 Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice & Bal

Centre-ville et Etang des Canots

14 Cérémonie officielle Fête nationale

Place des Fusillés de la Résistance

Du 27 au 30 Courvillenscène

Salle Pannard et centre-ville



Août

15 ASSOMPTION - ANNIVERSAIRE LIBÉRATION DE COURVILLE

25 Accueil des anglais

LES AMIS DES JUMELAGES
Salle Pannard

Septembre

2 Forum des associations

Gymnase Klein

3 Bric à brac

COMITÉ DES FÊTES
Centre ville



5 Collecte de sang

EPS
Salle Pannard

13 Cinémobile

CICLIC
Place des Fusillés de la Résistance

23 Soirée Téléthon

TÉLÉTHON
Salle Pannard

24 LOTO

CLUB DES BLEUETS
Salle Pannard

24 Salon Multi-collections

APCC28
Gymnase Klein

Octobre

7 Soirée dansante

COMITÉ DES FÊTES
Salle Pannard

8 LOTO

APEL ECOLE SAINTE MARIE
Salle Pannard

11 Cinémobile

CICLIC
Place des Fusillés de la Résistance

14 Soirée Cabaret

LES AMIS DES JUMELAGES
Salle Pannard

24 Animation numérique

BDEL/MÉDIATHÈQUE
Médiathèque L'Eure de Lire

28 Soirée Octobre Rose

ASSOCIATION UN P'TIT COUP DE MAIN
Salle Pannard

31 L'(h)Eure d'Halloween

MÉDIATHÈQUE
Médiathèque L'Eure de Lire

Novembre

4 LOTO de Noël

COMITÉ DES FÊTES
Salle Pannard

7 Collecte de sang

EPS
Salle Pannard

8 Cinémobile

CICLIC
Place des Fusillés de la Résistance

11 Cérémonie Armistice 1918



Cimetière et monument aux morts

12 LOTO

FCPE
Salle Pannard

18 Soirée Beaujolais nouveau

LES AMIS AUX CHEVEUX D'ARGENT
Salle Pannard

Décembre

2 Repas Sainte Barbe

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
Salle Pannard

2 Bourse aux jouets

TÉLÉTHON
Gymnase Klein

3 Marché de Noël

TÉLÉTHON
Gymnase Klein

3 Arbre de Noël

FCPE
Salle Pannard

9 Arbre de Noël

LA MAIN TENDUE
La Grange

10 LOTOTHON

TÉLÉTHON
Salle Pannard

13 Cinémobile

CICLIC
Place des Fusillés de la Résistance

16 Animation de rue - Spectacle de Noël - La Symphonie des Jouets

Médiathèque - Centre-ville

20 Repas de Noël

CLUB DES BLEUETS
Salle Pannard

31 Réveillon Saint Sylvestre

COMITÉ DES FÊTES
Salle Pannard

Restez informés toute l'année :



26 octobre 2022

DÉLIBÉRATION N° 56-2022
Participation Financière 2023 au FSL logement

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE de reconduire l'adhésion au Fonds de Solidarité pour le logement.

DÉLIBÉRATION N° 58-2022
Restauration scolaire : présence d'enfants qui amènent leur repas.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE d'accorder la gratuité, aux élèves qui prennent leur déjeuner fourni par leur famille, au restaurant scolaire.

DÉLIBÉRATION N° 59-2022
Budget Lotissement - Clôture et reprise du résultat :

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE, après absorption du déficit de 48 508,20 € par le budget principal de la commune, à clôturer le budget « Lotissement » et AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser toutes les écritures comptables nécessaires.

DÉLIBÉRATION N° 60-2022
Versement d'un fonds de concours à la communauté de communes Entre Beauce et Perche pour la réalisation de travaux d'éclairage public sur la commune de Courville-sur-Eure :

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, DECIDE de verser un fonds de concours à la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche d'un montant de 573,10 € pour les travaux de remplacement d'un câble d'éclairage public volé rue du Pays Courvillois.

DÉLIBÉRATION N° 61-2022
Demande de fonds de concours à la communauté de communes d'un montant de 24 000 euros pour la mise en place de vidéo protection sur la commune :

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE de solliciter un fonds de concours à la communauté de communes à hauteur de 24 000 euros pour la mise en place d'un système de vidéo protection sur la commune de Courville-sur-Eure.

DÉLIBÉRATION N° 62-2022
Éclairage public : réduction des plages de l'éclairage nocturne :

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE :
• de ne pas éclairer de 23 h à 5h en semaine, à l'exclusion du week-end. Cette disposition entrera en vigueur dès que possible.
• de ne pas faire installer les décorations de Noël pour cette année 2022.

DÉLIBÉRATION N° 63-2022
Cession à la SA Eure-et-Loir Habitat du terrain de l'ancienne poste située rue de la Gare :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE de céder à la SA Eure et Loir Habitat, le terrain de l'ancienne Poste située rue de la Gare pour un montant de 14 000 euros.

14 décembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 64-2022
Convention territoriale « Action bourgs-centres en Eure-et-Loir » pour la commune de Courville-sur-Eure

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve le projet de convention territoriale « Action Bourgs-Centres » et AUTORISE le Maire à signer cette convention.

DÉLIBÉRATION N° 65-2022
Demandes de subventions auprès du département d'Eure et Loir

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE de déposer 2 dossiers de demandes de subvention auprès du département au titre du FDI.

Un pour des projets de voirie et un pour le projet de réhabilitation et élargissement de la passerelle Avenue Thiers.

DÉLIBÉRATION N° 66-2022
Tarifs des services à la population à compter du 1er janvier 2023

Table with columns for service, 2023 price, and arrow indicator. Includes sections for Mezzanine Gymnase Klein, Attractions Mobiles, Médiathèque L'Eure de Lire, Salle Carnot, and Camping Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés FIXE les tarifs des services à la population comme mentionnés ci-dessus.

Réservation de la salle Pannard

Table with columns for location, Contribuables Courvillois 2023, Non-Contribuables Courvillois 2023, and arrow indicator.

Marché hebdomadaire

Table with columns for service, price, and arrow indicator. Includes Mètre linéaire pour les commerçants sédentaires permanents, Mètre linéaire pour les commerçants volants ou de passage, and Branchement électrique.

Date d'ouverture du camping

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés FIXE la date d'ouverture du camping au 28 avril 2023 et la fermeture au 17 septembre 2023.

DÉLIBÉRATION N° 69-2022

Adhésion à la mission « délégué » à la protection des données (DPD) mutualisé

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres et représentés, compte tenu de l'intérêt de la collectivité pour une telle mission DECIDE :

- D'adhérer à Eure-et-Loir Ingénierie pour bénéficier de la mission DPD mutualisée.
- De désigner ELI, en tant que personne morale, comme Délégué à la Protection des Données de la collectivité et lui mettre les moyens à disposition pour l'exercice de sa mission.
- D'autoriser le Maire à signer la convention d'accompagnement avec ELI et à prendre/signer tout document afférent à la mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale en la matière.
- De s'engager à verser à Eure-et-Loir Ingénierie une cotisation dont le montant est arrêté par le Conseil d'administration.

DÉLIBÉRATION N° 71-2022

Garantie d'emprunt à habitat Eurélien pour la réhabilitation de logements à Courville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, présents et représentés DECIDE de garantir les 2 emprunts que doit contracter Habitat Eurélien pour la réhabilitation de 44 logements sur la Commune de Courville.

DÉLIBÉRATION N° 72-2022

Création de postes

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE :

- d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Santé » conclue entre les centres de gestion du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre et du Loir-et-Cher et SOFAXIS/INTERIALE, à effet au 1er janvier 2023,
• d'approuver la convention d'adhésion à intervenir entre la collectivité de Courville-sur-Eure et le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure-et-Loir et d'autoriser le Maire/le Président à signer cette convention,
• d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité/établissement public en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation pour le risque « Santé »,
• de maintenir le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 30 € brut, par agent ayant des enfants à charge, et 20 € brut par agent sans enfant, par mois, à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent qui aura adhéré au contrat découlant de la convention de participation et de la convention d'adhésion signée par l'autorité territoriale,
• de dire que cette participation financière sera accordée aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité qui auront fait le choix de bénéficier des garanties proposées dans le cadre de la convention de participation, d'instituer les critères de modulation en fonction de la situation familiale des agents,
• de préciser que la participation employeur est désormais attachée à la convention de participation et ne peut plus être versée dans le cas de contrats individuels souscrits auprès de prestataires labellisés,
• de s'acquitter, auprès du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure-et-Loir, des frais d'adhésion et des frais annuels de gestion conformément à la délibération n° 44.2022 du 15 septembre 2022,
• de prévoir l'inscription au budget de l'exercice correspondant les crédits nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
• d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente délibération...



Déclarations préalables accordées

ACCORD
ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS

DP	Nom Prénom	Adresse	Travaux envisagés
DP 028 116 22 0 0031	LEGOUT Michel	4 Rue de l'Égalité	Réfection de la toiture du hangar en tôle bac acier (teinte sombre)
DP 028 116 22 0 0032	LEGOUT Michel	4 Rue de l'Égalité	Isolation extérieure (14cm) + remplacement des fenêtres en bois par des fenêtres en pvc blanc avec volets roulants solaires
DP 028 116 22 0 0033	BACLE Delphine	1, rue des Planches	Remplacement de 2 portes d'entrée bois par du pvc blanc Remplacement des fenêtres bois par des fenêtres en pvc blanc avec volets roulants coffre intérieur.
DP 028 116 22 0 0034	SCI P&L IMMO Mme FAHLKE Léna	51 Rue Georges Fessard	Modifications des ouvertures existantes - Création et remplacement de châssis de toit
DP 028 116 22 0 0035	COUTEL Arnaud	8, rue d'Alsace	Remplacement des portes et fenêtres bois par de l'aluminium et du pvc gris clair (RAL 7035) + pose de 5 velux en pose encastrée (78x98)
DP 028 116 22 0 0036	HUARD Laurence	17, rue Georges Fessard	Isolation et réfection à l'identique de la toiture
DP 028 116 22 0 0037	HAY Arnold	9, rue de l'Épée royale	Ravalement ton pierre
DP 028 116 22 0 0038	LEROY Didier	7, rue des Planches	Réfection de la clôture sur chemin des ouches (muret en parpaings avec enduit ton sable 35 cm et grillage vert souple de 125 cm de haut)
DP 028 116 22 0 0039	EL ABIDA Hamza	12 rue de l'Épée royale	Création d'un 2° compteur électrique sur façade sur rue
DP 028 116 22 0 0041	BERAST Claude	1, rue des Marnées -Lancey	Remplacement d'une porte et d'une porte de garage par des portes en aluminium beige
DP 028 116 22 0 0042	Habitat eurélien - Philippe BLETY	3 rue Georges Clemenceau	Rénovation d'un logement locatif (Pose d'un complexe ITE avec isolation en laine de roche et finition enduit, ravalement façades et sorties de cheminées ton pierre, dépose/repose du garde corps métallique au niveau du pignon, révision de la toiture, remplacement porte d'entrée bois par une porte métallique RAL 7016, remplacement menuiseries bois par du pvc blanc avec coffre intérieur).
DP 028 116 22 0 0044	DOLLEANS Patrick	13 Chemin des Sangliers - Lancey	Réfection de la peinture du muret de la clôture (ton pierre)
DP 028 116 22 0 0045	JANVIER Thierry	24 Rue Pannard	Remplacement de la porte d'entrée (en bois exotique) - Remplacement de la porte côté cour (en pvc blanc) - Ravalement à l'identique (ton pierre)
DP 028 116 22 0 0047	DE OLIVEIRA Paulo	1 rue du Maréchal Leclerc	Clôture (muret en parpaings et enduit couleur sable + lames en aluminium gris foncé + 2 portails et 1 portillon en aluminium gris foncé)
DP 028 116 22 0 0048	MILLET Patrice - Aux Délices de Saint-Antoine	58 rue Pannard	Réfection de la peinture de la vitrine
DP 028 116 22 0 0050	GENDRON Philippe	50 rue Georges Fessard	Ravalement à l'identique (couleur sable)
DP 028 116 22 0 0051	GAUDIN Eliane	1 rue du Général Patton	Agrandissement du garage (12 m²)
DP 028 116 22 0 0052	GRATIAN Sébastienne	8 rue de Pontgouin	Extension de l'habitation cote jardin (16.20 m²)
DP 028 116 22 0 0053	COUET Thierry	29 rue Georges Clemenceau	Isolation extérieure avec ravalement ton pierre. Suppression des volets.
DP 028 116 22 0 0055	CIERPISZ Damien et Annabelle	23 rue de la Gare	Carport en bois (34m²)
DP 028 116 22 0 0056	VARIN Maxime	2 rue Simone Segouin	Clôture sur rue (grillage rigide avec soubassement + portail battant en aluminium gris anthracite)
DP 028 116 22 0 0057	GOUYER Sophie	10 rue de l'Écu	Ravalement (enduit gratté couleur sable et enduit lissé couleur voile de coton pour soubassement et encadrements des fenêtres)
DP 028 116 22 0 0058	QUERO Cédric	16 rue du Maréchal Leclerc	Remplacement de la clôture en palissade bois par des plaques en béton (1.80m haut)
DP 028 116 22 0 0060	FOYER GERARD VIVIEN	rue Masselin	Aménagement de 4 studios (création murs et cloisons intérieures, création de menuiseries extérieures, modification ponctuelle de la façade)
DP 028 116 22 0 0061	MALON Guillaume	56bis rue Georges Fessard	Clôture en panneaux rigides gris anthracite (1.50 M haut) Abri de jardin en bois (5.90 M2)
DP 028 116 22 0 0062	BIGONNEAU Romaric	4 rue des Perdreaux - Lancey	Remplacement des menuiseries bois par aluminium gris clair avec volets roulants au lieu des volets battants
DP 028 116 22 0 0063	Jacqueline Bienfait	11 rue Jean Mermoz	Peinture des grilles de clôture et du portail en vert basque

DP	Nom Prénom	Adresse	Travaux envisagés
DP 028 116 22 0 0065	MAUVIERE Davy	28 rue Hélène Boucher	Réfection peinture de la clôture ton pierre
DP 028 116 22 0 0066	AVICE André	30 rue Jean Mermoz	Réfection de la descente de sous-sol et reprise des dessus de murets de soutènement
DP 028 116 22 0 0067	MARCHEL Elisabeth	Avenue Thiers	Bouchage d'une porte d'entrée dans un mur mitoyen (Parpaings avec enduit gratté fin ton pierre, en chaux identique au mur, couronnement en briques comme le reste du mur, condamnation sur la moitié du mur environ 22 cm d'épaisseur)
DP 028 116 22 0 0068	LE LOUS Kristina	3 rue Hélène Boucher	Réfection de la toiture à l'identique
DP 028 116 22 0 0069	LE LOUS Kristina	3 rue Hélène Boucher	Réfection peinture tours de fenêtres et des rives en gris anthracite (RAL7000)
DP 028 116 22 0 0070	OLLIVIER Baptiste	4 rue d'Illiers	Rénovation de la toiture du garage
DP 028 116 22 0 0072	LANDAIS Patrick	15 rue du Maréchal De Lattre De Tassigny	Isolation extérieure. Remplacement des volets battants par des volets roulants solaires (pvc blanc). Remplacement des dessous de toit par du pvc
DP 028 116 22 0 0073	DUNEAU Yannick et Isabelle	13 rue Georges Clemenceau	Remplacement de la clôture mitoyenne en grillage par des plaques béton effet bois beige
DP 028 116 22 0 0074	BRUNEAU-HERVOCHON Stéphane	5 rue de L'Égalité	Réfection de la peinture de la porte d'entrée en bois couleur chêne clair
DP 028 116 22 0 0075	M.M ^{me} BOBET Olivier	15 rue Georges Fessard	Remplacement porte d'entrée et 2 fenêtres bois par du pvc blanc, réfection peinture persiennes existantes en blanc
DP 028 116 22 0 0076	LESIEUR Michel	9 place des Fusillés	Réfection de la toiture à l'identique
DP 028 116 22 0 0077	PIAU Franck	4bis rue du Maréchal Juin	Pose d'une clôture en plaque béton le long de la clôture mitoyenne
DP 028 116 22 0 0078	BOUYGUES TELECOM	Rue du Maréchal Juin	Remplacement de 3 antennes et installation de 3 nouvelles antennes panneaux
DP 028 116 22 0 0079	PICARD Andrée	2 Bis rue des Canaux	Réfection de la toiture de la véranda (remplacement des tuiles par terrasse en zinc anthracite)
DP 028 116 22 0 0080	BERAST Claude	43 rue Pannard	Remplacement des 4 fenêtres à l'identique (en bois peint blanc) Remplacement des volets à l'identique (en bois peint blanc)
DP 028 116 22 0 0082	COUDORE Marcel	34 Avenue Kennedy	Remplacement de la porte d'entrée bois par du pvc blanc
DP 028 116 22 0 0083	VARIN Maxime	2 rue Simone Segouin	Pose de 5 hublots sur la porte de garage

Permis de construire accordés

PC	Nom Prénom	Adresse	Travaux envisagés
PC 028 116 21 0 0024	SCI JULIEN TP M. JULIEN Jean-Luc	6 rue du Canal Louis XIV	Construction d'un bâtiment d'activités
PC 028 116 21 0 0026	M. et M ^{me} DIJOUX / MOURIER Richard et Cécile	13 rue Simone Segouin	Construction d'une maison individuelle
PC 028 116 21 0 0027	M. et M ^{me} DIJOUX / MOURIER Richard et Cécile	11 rue Simone Segouin	Construction d'une maison individuelle
PC 028 116 21 0 0028	SCI DE COURVILLE M. GHESTEM Mathieu	11 rue du Pays Courvillois	Construction d'un bâtiment d'activités à usage d'atelier, de bureaux et magasin de vente de machines agricoles

La Terre de Courville

Horti 28

Rue de Chartres
28190 Courville-sur-Eure
02 37 23 20 40
Mail : horti28@orange.fr

Mickaël Guyomard
Artisan Peintre
02 37 23 78 20
7, av. du G^e De Gaulle - 28190 Courville-sur-Eure
bati-couleur@orange.fr • www.baticouleur.fr

SARL ETS O.FINCO
PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - PGP - PGN - QUALIBAT - CIP

47 RUE CARNOT
28190 COURVILLE SUR EURE
02.37.23.21.80
02.37.23.26.37



4 NOVEMBRE 2022
Inaugurations LA NOUVELLE SALLE DE RÉCEPTION ET LE RÉSEAU DE PISTES CYCLABLES INAUGURÉS



01/09 >> RENTRÉE SCOLAIRE



03/09 >> DÉPART DE L'ULTRA BIKE CENTRE VAL DE LOIRE



03/09 >> FORUM DES ASSOCIATIONS



04/09 >> BRIC À BRAC DU COMITÉ DES FÊTES



04/09 >> FESTIVAL LA GRANDE BALADE - CIE DU COIN



03/09 >> ULTRA BIKE : ARRIVÉE DU DERNIER CONCURRENT



17-/09 >> JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



25/09 >> SALON MULTI COLLECTIONS



05/09 >> PASSAGE DU BUS NUMÉRIQUE



11/11 >> CÉRÉMONIE ARMISTICE 1918



20/11 >> CENCINQUANTAIRE DE L'HARMONIE



05/09 >> MÉDIATHÈQUE - FESTIVAL MANGA



19/11 >> MÉDIATHÈQUE LECTURE ET BOURSE AUX LIVRES



16/12 >> ANIMATIONS DE NOËL



LE JOURNAL DES ASSOCIATIONS

LES AMIS DES JUMELAGES

Rythme retrouvé



Notre association a retrouvé son rythme de fonctionnement normal en 2022, avec en particulier notre visite à nos amis anglais d'Alveston du 19 au 24 août dernier. Nous avons découvert le magnifique palais de Blenheim, résidence des ducs de Marlborough où est né Churchill. Puis nous avons visité les gorges et le village de Cheddar puis la cité balnéaire de Weston Super Mare. Comme à chacune de nos visites, nous avons été reçus chaleureusement et nos hôtes se sont mis en quatre pour nous faire découvrir le meilleur de l'Angleterre. Le programme de l'an prochain sera validé lors de notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 27 janvier à Vêrigny.

Nous envisageons les activités suivantes pour 2023 :

- Sortie au théâtre en mars
- Voyage découverte d'une journée en avril
- Sortie « nature » à la découverte d'un coin de notre région en juin
- Réception à Courville de nos amis d'Alveston en août
- Soirée cabaret à Courville le 14 octobre
- Marché de Noël en décembre

Plus de précisions concernant ce calendrier seront disponibles ultérieurement sur le site jumelage-courville.org dès que les dates seront connues.

LES PANARDS COURVILLOIS

Une nouvelle association en marche



Après 12 années d'existence au sein de l'Amicale Courvilloise, c'est sous le statut d'association loi 1901 que le club « Les Panards Courvillois » pratique désormais son activité. Depuis septembre une nouvelle équipe gère l'activité et reste vigilante à ce que chaque adhérent puisse trouver le créneau adapté à son potentiel.

Sécurité au programme

Un objectif prioritaire pour cette saison : la sécurité de nos randonneurs. Les moyens mis en œuvre :

- Formation d'animateurs avec l'aide de la Fédération Française de Randonnée Pédestre
- Formation PSC1 (premiers secours).

Sollicités par l'association Prévention MAIF dans le cadre de l'opération « Réfléchissez-vous » du 9 novembre 2022, nous avons encadré une randonnée à Chartres afin de sensibiliser les participants à la sécurité lors des activités nocturnes. Coté convivialité, le point d'orgue 2023 : un séjour collectif du 9 au 13 mai 2023 au Croisic ; visites, randonnées côtières en Brière et bords de Loire sont au programme. ■ LAURENT AGUESSE
✉ lespanardscourvillois@gmail.com
www.lespanardscourvillois.fr

COMITÉ DES FÊTES

Le plaisir de faire plaisir



Le Comité des fêtes proposera cette année diverses animations aux courvillois et communes voisines : des soirées Loto, le barbecue du 13 juillet en partenariat avec la municipalité, le bric-à-brac du 1er dimanche de septembre en centre-ville, une soirée dansante, le Loto de Noël et le réveillon de la Saint-Sylvestre. Enfin, le Comité des fêtes organisera, le 10 juin prochain, une journée complète appelée « journée détente à Courville-sur-Eure ». En effet, devant le succès de sa première chasse au Trésor de l'année dernière, le Comité des fêtes a décidé de travailler sur de nouvelles énigmes et d'organiser à nouveau une chasse au Trésor cette année, suivie d'un goûter pour les enfants, moment de convivialité partagé avec les parents. Deux concerts gratuits clôtureront la journée : un concert Pop Rock Folk en fin d'après-midi et un second concert en soirée.

VIE DES ASSOCIATIONS

En bref

Eolienne

L'association participe aux loisirs des résidents du foyer Gérard Vivien et de l'EHPAD. Notre association fonctionne uniquement, avec les adhésions, et des dons, ouverte à tous suivant notre règlement intérieur. ■ C. JOURNEL
Association l'Eolienne BP10044 28190 Courville/Eure.
✉ association.leolienne@gmail.com

LA MAIN TENDUE

Le Père Noël avant Noël



Le 13 octobre 2022, la présidente de La Main Tendue, Catherine Tachet, accompagnée de Teddy Sausseureau, bénévole, était invitée à la CCI de Chartres par la MACIF, société d'assurances, pour y recevoir un don de produits d'hygiène pour la famille, de couches pour les jeunes enfants et de conserves de plats préparés. Au total quatre palettes. Tous ces produits ont été fournis par le magasin Super U de Courville.

Solidarité

La MACIF organisait ce jour un séminaire pour ses délégués et son personnel de plusieurs régions dont le Centre Val de Loire. Elle le voulait solidaire en aidant une association de solidarité locale.

ADMR

Recherche bénévoles

À cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le premier réseau associatif national de services à la personne. La mission première de l'ADMR est de permettre aux familles et aux personnes en difficulté ou dépendantes de bien vivre chez elles en leur apportant un service personnalisé, en fonction de leurs attentes et de leurs besoins. L'action de

Madame Valérie Fraipont, déléguée et habitant Chuisnes, a proposé La Main Tendue pour mener à bien ce défi. Un grand merci à Madame Fraipont, aux responsables et délégués de la MACIF.

En effet ce don est le bienvenu, le nombre de bénéficiaires ne cesse d'augmenter, 73 familles sont accueillies actuellement, soit 189 personnes. Vu les augmentations de l'énergie et des produits de consommation courante, les responsables de l'association sont inquiets pour l'avenir, mais ils espèrent que la collecte des 25, 26 et 27 novembre dans les magasins alentours sera aussi positive que l'an passé. Merci à tous ces donateurs. ■ CATHERINE TACHET

LA GAZETTE

Le salon se prépare

Avec le soutien de la municipalité, la Gazette et ses partenaires courvillois : la maison de la presse, la bouquinerie associative et l'association *Du côté de Beauce et Perche*, proposent aux habitants de Courville et des communes voisines leur deuxième salon du livre des 20, 21 et 22 janvier 2023.

Un salon de proximité

Plusieurs éditeurs et une trentaine d'auteur(e)s sont associé(e)s à cette grande fête littéraire qui se déroule à la salle Pannard. Les participants résident à une soixante de kilomètres à la ronde. Le salon souhaite mettre en avant, tous ces écrivains proches de nous, talentueux dans leur domaine et qui sont bien souvent méconnus.

Un salon également pour les scolaires et la «fête de la poésie»

Dès le vendredi, des animations particulières seront consacrées aux élèves de différents établissements scolaires. Des ateliers les accueilleront par petits groupes. Paul Fuks présentera avec des élèves la «Fête de la Poésie». Arnaud Winisdorffer exposera ses magnifiques illustrations d'Elliot.

Ouverture au public de la bouquinerie associative, place St-Nicolas, jeudi 10h-12h et samedi 10h-12h et 14h30-18h. Permanences de la gazette mercredi au samedi 10h-12h. RDV au 06 49 40 12 95. www.gazette28.com

l'ADMR consiste à créer, mettre en place et gérer des services d'aide et de soins destinés à tous publics. L'association est animée par une équipe de bénévoles proches de ceux qui font appel à eux, et emploie du personnel salarié qui réalise les interventions auprès des personnes aidées. L'association locale ADMR de Saint-Georges-sur-Eure recherche de nouveaux bénévoles pour

- Visiter les personnes âgées et isolées ;
- Participer à l'installation de

téléassistance ADMR ;

- Aider au fonctionnement de l'association.

Si vous souhaitez vous engager au service de la population de votre territoire et donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à contacter la référente Bénévolat & Vie associative au 07 85 84 59 63 gsoler@fedes28.admr.org !

L'ADMR installera prochainement (fin janvier 2023) une antenne à Courville-sur-Eure dans l'ancien bureau de poste, rue de la Gare.



PAR FRÉDÉRIC HALLOUIN

Un vitrail pour la Paix

De la fureur des hommes naissent le drame et les destructions. De la paix et de la concorde des mêmes hommes naissent l'art, la grâce et la beauté. Cette maxime s'applique à un des vitraux de notre église Saint-Pierre. Découvrons son histoire qui la relie à celle de notre ville.

Le 14 juin 1940 l'exode charrie son flot de réfugiés fuyant l'avance de l'armée allemande que rien ne semble pouvoir arrêter. A 17 heures une escadrille de bombardiers à croix noires survole en enfilade les rues de Chartres et Aristide Briand en lâchant leurs bombes. Celles-ci tombent de part et d'autre de l'église et jusqu'à l'angle de rue de l'Eure, tuant huit personnes. Des pierres se décrochent des murs et les vitraux sont sérieusement endommagés.

Une libération dont il faut payer le prix

Le 24 juin 1944, un avion de chasse américain largue ses deux bombes. Explosant dans le jardin face au clocher la déflagration arrache une partie de la couverture de la nef et du clocher et achève de pulvériser les vitraux. L'urgence est de protéger l'édifice des intempéries. Des plaques de bois obstruent les fenêtres et des bâches recouvrent la couverture. La restauration est prise en charge par les beaux-arts, mais l'absence de matériaux dans cet immédiat après-guerre ralentit les travaux.

Un vitrail pour la paix

Au printemps de l'année 1944, sachant que les combats de la Libération étaient

imminents, le chanoine Balland, curé de la paroisse, émet le vœu que si la paroisse était épargnée, qu'un vitrail dédié à la Vierge soit offert en reconnaissance à celle-ci. Malgré quatorze bombardements au cours des mois de juin, juillet et août, la ville s'en sort avec peu de dégâts. Trois enfants meurent cependant dans l'embrasement de l'essence répandue au sol rue Carnot suite à la chute d'un réservoir supplémentaire d'avion. Après la mort du chanoine en 1946, les paroissiens décident de réaliser son souhait en offrant en ex-voto ce vitrail dit du « vœu de Courville ». L'échafaudage nécessaire à la pose du vitrail est installé par l'entreprise de maçonnerie Buloup pour un montant de 16 446 Francs. L'inauguration aura lieu le dimanche 29 avril 1951. La bénédiction solennelle sera officiée par Monseigneur Harscouët évêque de Chartres assisté de Monseigneur Lejards Vicairé Général.

Une œuvre d'art chargée de symbolique.

Le célèbre maître verrier chartrain Gabriel Loire (1904-1996) la conçoit et soumet son carton ainsi que le devis qui s'élève à 285 000 Francs le 4 janvier 1950 à la paroisse. Laissons-lui le soin de la décrire :

- 1• **Au centre du vitrail :** la Vierge envoie sur Courville protégée la colombe de la paix.
- 2• **En bas :** L'église, une rue, des maisons de Courville formant un seul bloc pour montrer l'union paroissiale.
- 3• **De chaque côté :** Deux anges ; l'Ange Gabriel de l'Annonciation avec un lys, l'Ange Michel avec son épée, étendent le manteau de la vierge,

manteau symbolisant la protection pendant la guerre et dont l'ouverture par les anges marque la libération.

- 4• **Dans le haut des lancettes latérales :** deux anges chantent le calme et la paix
- 5• **Dans les tympans :** 3 anges représentent les mystères joyeux, douloureux, et glorieux, symbolisant les prières protectrices.
- 6• **Dans les écoinçons :** des blés et des pommes rappellent la Beauce et le Perche.

Rajoutons à cela sur les bas côtés la représentation de villes bombardées jouxtant Courville protégée (7)

En avril 1951, il envoie une note sur la conception du vitrail. Il précise que celui-ci a été exécuté en complet accord avec le Ministère des Beaux-arts et avec son approbation. L'exécution a été faite entièrement en verres antiques sertis de plomb. Vitrail volontairement très morcelé pour permettre le jeu des verres, pour réduire au minimum les modelés ou traits à la grisaille cuite au four; de façon à assurer d'une part, un plus grand jeu et une plus grande variété de couleurs, d'autre part une plus grande solidité des panneaux et enfin une plus grande inaltérabilité du vitrail.

Les tons choisis s'apparentent à ceux qui étaient autrefois dans cette architecture, toutefois et c'est logique, la composition et le dessin marquent l'époque où ce vitrail a été exécuté.



Croquis original par Gabriel Loire ARCHIVES ATELIER LOIRE



La fin du programme de restauration des verrières se fera attendre

La pose des vitraux de la nef, du chœur et de la chapelle de Saint Joseph est mise en œuvre par la maison Lorin de Chartres à partir de 1957. Les travaux vont s'étaler

jusqu'en 1970. Etrangement les deux autres fenêtres de la chapelle de la Vierge resteront orphelines de leur vitrail. Ce n'est qu'en 1998 que l'œuvre est achevée. Jacques Loire en assure la réalisation d'après les maquettes de son père Gabriel. ■



Le vitrail de Saint Jacques

Avant les bombardements qui le détruisirent, il était le seul vitrail ancien conservé dans l'édifice après le remplacement des 22 autres à la fin du XIX^e siècle. Très certainement contemporain de la construction de la chapelle l'abritant (XVI^e siècle), il était classé à l'inventaire des monuments historiques. Sa thématique reprenait la légende du miracle du "pendu-dépendu" populaire au XV^e et XVI^e siècle, relative au pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle. Il n'en représentait que les trois premiers tableaux. Très logiquement les autres scènes de celle-ci devaient s'étendre sur d'autres vitraux.



La légende du pendu-dépendu

Un homme probe et ami de Dieu, sa femme et leur fils partirent en pèlerinage à St Jacques de Compostelle. Parvenus dans une ville, ils demandèrent l'hospitalité. La fille de leur hôte s'éprit du jeune homme, mais, repoussée par lui, elle résolut de se venger et pendant son sommeil elle cacha dans sa besace son bijou le plus précieux. Le matin, après le départ des pèlerins, elle les dénonça aux officiers de la justice qui les eurent bientôt rejoints ; on fouilla l'adolescent sur qui le bijou fut trouvé. C'est là que s'arrêtèrent les scènes du vitrail courvillois. Le jeune homme ainsi convaincu de vol fut condamné et pendu. Désolés, ses parents continuèrent leur pieux voyage ; cependant au retour la mère voulut revoir le cadavre de son fils, mais ô prodige ! son fils suspendu au gibet était toujours vivant. Elle mande le juge qui lui rend son fils innocent. ■ F. HALLOUIN

Info +

Il existe une autre version de la fin de cette légende. Découvrez-la sur le site de la commune avec l'histoire complète de ces deux vitraux





Tribune Courville autrement



LA SOBRIÉTÉ POUR TOUT LE MONDE !

Chères Courvilloises, chers Courvillois

Après une année 2022 chaotique, due à la gestion catastrophique d'un président inexistant qui se fiche pas mal du bien être des français, l'année à venir semble bien maussade.

Pour notre ville toujours pas d'arriver de médecins en vus et le départ de notre couple de dentistes non remplacé. Nous attendons toujours la mise en route de la cabine de téléconsultation qui devrait fonctionner depuis plusieurs mois.

Après étude du budget 2023, il ressort que plusieurs postes de dépenses vont exploser. Il serait donc judicieux de limiter toutes les inaugurations électoralistes et cocktails d'apparat. La sobriété pour tout le monde.

NOUS VOUS SOUHAITONS
LE MEILLEUR POUR CETTE FIN D'ANNEE

Texte écrit le 5/12/2022

Sandra DESAEVER & Patrice CARCEL,
COURVILLE AUTREMENT

Tribune de la majorité



UN IMMENSE MERCI !

Merci à Monsieur le Maire de m'accorder ce droit de parole dans cette tribune. A cette occasion, je vous rappelle ma mission : Responsable du Centre Communal d'Actions Sociales de Courville (CCAS). En partenariat avec les assistantes sociales et sur leur avis, je vous accueille, sur rendez-vous, afin d'échanger sur les difficultés ponctuelles qui submergent votre quotidien.

2022, année festive ! C'est grâce à cet événement, le COMICE AGRICOLE, que nous avons pu réunir nos anciens courvillois et nos nouveaux habitants pour deux jours incroyables dans le monde agricole.

Des équipes de bénévoles fourmillant d'idées, de créativité, d'imaginaire en recyclant divers matériaux : tissus, métal, carton, laine, fil, bouteilles... (offerts par un grand nombre de personnes de tout horizon) ont œuvré pendant près de 2 années de préparation pour embellir Courville...

Petit bémol : nous regrettons, les « chapardages » des petites mains espiègles, bien que flatteur, sur la disparition trop rapide de nos œuvres ; nous aurions aimé que toutes ces décorations restent en place plus longtemps.

Une grande joie ! Les retrouvailles de nos aînés autour d'un délicieux repas et d'un après-midi chantant et dansant. Toutes et tous étaient joyeux de cette superbe journée.

Un immense MERCI

- à vous toutes et tous, pour les dons de nounours qui rayonnent depuis le 1^{er} décembre dans votre commune.
- à nos petites mains les couturières qui ont œuvré pour la confection des décors.
- aux commerçants pour avoir participé à ce moment magique : NOEL 2022...
- aux conseillers municipaux et conjoints, les services techniques... pour votre soutien !

Je vous souhaite une année 2023 rayonnante de santé, de joie et d'apaisement.

Nathalie CORDERY, conseillère déléguée



Courville-sur-Eure — Le Moulin de St-Pierre





Jazz de Mars

#29

FESTIVAL JAZZ DE MARS
4 MARS > 7 AVRIL 2023

04 mars 20:30

MARIO CANONGE TRIO - ZOUK OUT -



© Patrick Sorrente



Courville-sur-Eure
Salle Pannard

3 Rue Pannard

Plein tarif : 18€
Tarif réduit : 14€

RÉSERVATIONS
06 09 13 58 77

BILLETTERIE EN LIGNE | jazzdemars.com

